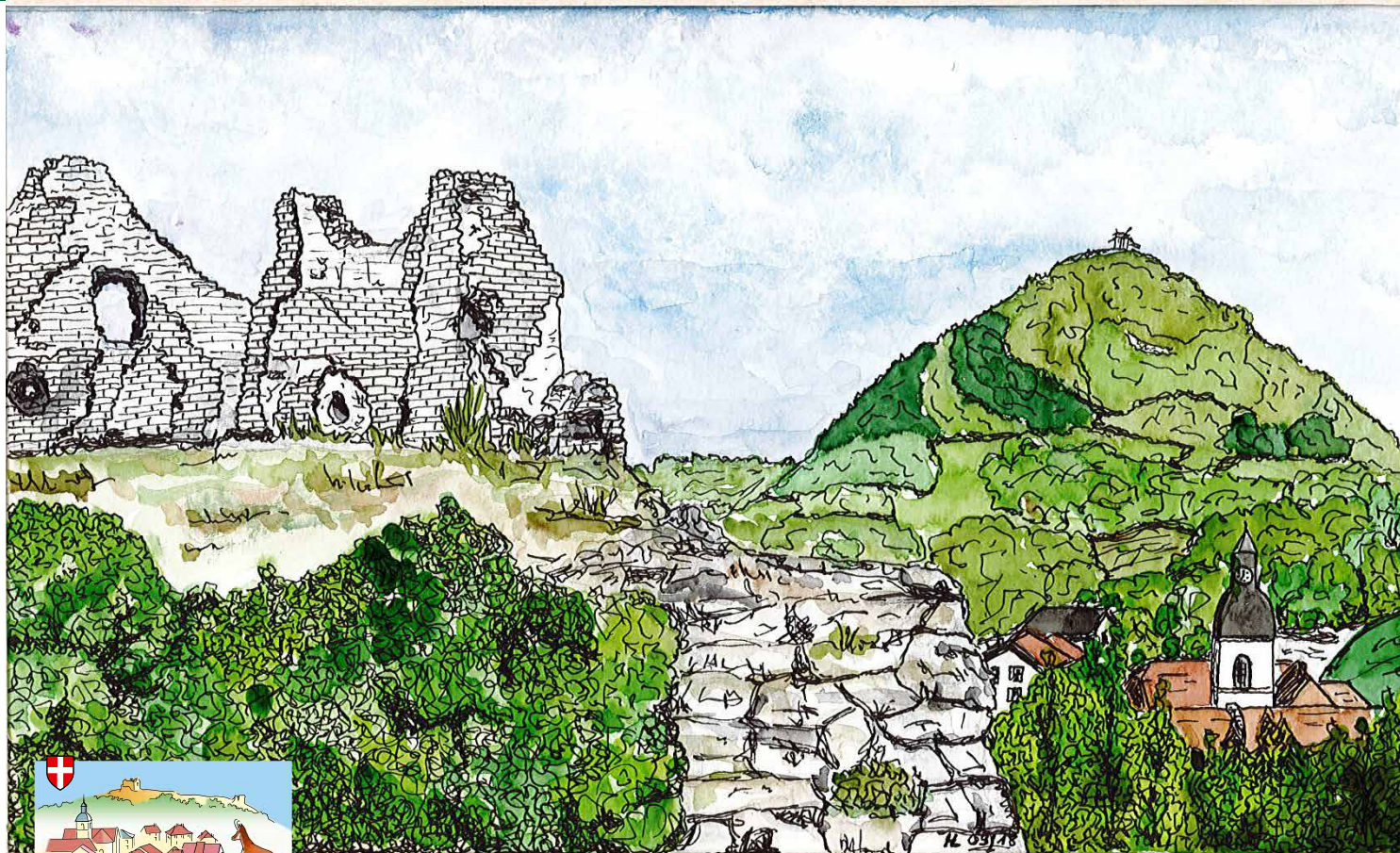


Chaumont

Bulletin municipal n°26 - Décembre 2024



« CHÂTEAU DE CHAUMONT » – LUC HAMON

À savoir...

● Compte-rendu des séances du Conseil Municipal

Après chaque séance de Conseil Municipal, un compte-rendu est établi; vous pouvez le consulter sur les panneaux d'affichage de tous les hameaux de la commune.

L'ensemble des comptes-rendus mensuels est visible aussi sur le site internet de la commune à l'adresse suivante:

www.chaumont-74.fr

● Paiement en ligne via internet pour vos factures d'eau

Le paiement en ligne via le site internet de la commune et le gestionnaire de téléchargement TIPI du centre des finances publiques vous offre la possibilité de payer par TIPI vos factures d'eau avant la date d'échéance. Pour cela, munissez-vous de votre facture d'eau et de votre carte bancaire. Pour tout renseignement, le secrétariat de la mairie reste à votre disposition.

● Prélèvement de la facturation d'eau

Mise en place par délibération n°16.28 du 28 juin 2016 d'un nouveau mode de paiement pour le règlement de votre facture d'eau en une fois au mois d'avril: le prélèvement à date fixe est plus rapide et plus simple.

Ayant déjà la possibilité de régler vos factures auprès du Trésor Public en espèces (dans la limite de 300 €), ou par chèque ou sur notre site internet par carte bancaire, vous pouvez dès à présent opter pour le prélèvement annuel.

Si tel est votre choix, veuillez informer le secrétariat de la mairie qui effectuera la démarche très simple pour la mise en place du prélèvement automatique.

Sommaire

Mot du Maire
Urbanisme

Budget communal

Réalisations à Chaumont

Travaux en cours et prévus

Une année à Chaumont

Bibliothèque

Intercommunalité

Déchetterie et tri sélectif

État civil 2024

À noter

Mairie de Chaumont

Tél: 04 50 44 73 01

E-Mail: mairie@chaumont-74.fr

Site: www.chaumont-74.fr

Responsable de Rédaction et Publication:

Commune de Chaumont

Mise en page et impression:

Imprimerie Villière 74160 Beaumont,

imprimé sur papier 100% recyclé

Les articles n'engagent que les auteurs.



Le Mot du Maire 01

L'année 2024 a été marquée par la rénovation de la mairie. Comme l'ont si bien souligné les personnalités lors de l'inauguration du 16 novembre, une mairie est la première strate aux services des habitants, elle symbolise les valeurs de la République, «laïcité, citoyenneté, culture de l'engagement et lutte contre toutes les formes de discrimination», et se doit de recevoir les habitants dans les meilleures conditions.

Après les travaux concernant la mairie, le conseil municipal continue son engagement. Les réalisations pour 2025 seront axées sur la sécurité des piétons. Deux réunions publiques ont eu lieu pour exposer les différentes versions de sécurisation de la route de St Jean (partie agglomération) et la route de Chaumontet (traversée de Corbouilloux). Ces propositions sont issues d'un travail avec un bureau d'études, qui avait également pour mission de réfléchir à des solutions pour la sécurisation du carrefour de la route de St Jean, en répondant à trois problématiques majeures: diminuer la dangerosité du carrefour, permettre le passage sans manœuvre du bus de la ligne 13, gérée par la Région et qui assure notamment le transport des lycéens - condition indispensable pour son maintien - et permettre également le ramassage des ordures ménagères/tri sélectif sans retournement. Au-delà de ces impératifs, le souhait de l'équipe municipale est d'optimiser l'espace voirie afin de dégager une surface conséquente pour aménager un espace ludique à disposition des jeunes de la commune et réaliser une trentaine de places de parking. Lors de la rencontre du 14 novembre dernier, les schémas possibles ont été présentés; le public a fait des remarques et des idées ont émergé, à voir si elles sont réalisables et leur impact financier.

2025 devrait revoir une auberge en pleine activité, du moins je croise les doigts pour cela. Le retour du questionnaire a fait l'unanimité sur votre souhait: une auberge conviviale, des menus simples, où on peut prendre l'apéro, boire un café, manger une glace en terrasse... Dans ce contexte, des contacts ont été pris auprès de différents organismes pour être accompagné dans la recherche d'une personne répondant aux attentes.

2025 sera également le temps de finalisation du réseau de chaleur collectif des bâtiments communaux. La proposition retenue par l'équipe municipale est une chaudière à granules en lieu et place des chaudières fioul; elle permettra de chauffer le bâtiment de l'auberge, la mairie, le bâtiment Espérance et les 8 logements locatifs (ruelle du Pralet).

Pour terminer, je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui s'investissent et animent tout au long de l'année notre village.

Je souhaite à tous les Chaumontois et Chaumontoises une très belle année 2025 et vous présente mes meilleurs vœux de santé et bonheur.

Le Maire
André-Gilles CHATAGNAT

02 Urbanisme

● Commission communale des impôts directs (CCID)

L'article 1650 du CGI prévoit la création d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune.

La CCID est composée de 7 membres: le maire ou l'adjoint délégué, président, et 6 commissaires

Rôle de la commission

La CCID intervient surtout en matière de fiscalité directe locale et:

- dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile, détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants (article 1503 du CGI);
- participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du CGI);
- participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties;
- formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (article R. 198 3 du livre des procédures fiscales).

Son rôle est **consultatif**. En cas de désaccord entre l'administration et la commission ou lorsque celle-ci refuse de prêter son concours, **les évaluations sont arrêtées par l'administration fiscale**.

Afin de mettre à jour les bases d'imposition des taxes locales, les services fiscaux opèrent un suivi permanent des changements relatifs aux propriétés non bâties et propriétés bâties de chaque commune qu'il s'agisse des constructions nouvelles, des démolitions, des additions de construction, des changements d'affectation, voire des rénovations conséquentes. Ce suivi est matérialisé sur les «listes 41» qui recensent toutes les modifications depuis la tenue de la dernière réunion. Ces listes 41 sont mises à disposition de la commune une fois par an sur le Portail Internet de la Gestion Publique (PIGP) ou, à défaut, envoyées sur support papier. Plus d'infos à l'adresse: <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales>

● Constructions illégales

Comment régulariser une demande de permis de construire ?

Pour régulariser votre situation devant la loi, vous devez effectuer une demande de permis de construire à la mairie en arrêtant les travaux actuels. Vous ne pourrez pas les reprendre tant que votre situation n'aura pas été régularisée. La délivrance du permis ou de l'autorisation préalable se fait souvent après une demande d'informations complémentaires de la part des techniciens de l'urbanisme de votre mairie. Le tableau ci-dessous évoque les différentes actions que vous devez mener en fonction de la réponse de la mairie dont dépend le lieu de la construction.

Régulariser une demande de permis de construire

Réponse de la mairie	Action que vous devez effectuer
Demande d'informations supplémentaires	Arrêt des travaux. Envoi des informations demandées à la mairie
Permis validé	Les travaux peuvent reprendre
Permis refusé et demande de modification du plan	Arrêt des travaux. Ajustement des plans et nouveau dépôt de permis de construire.

Vendre un bien construit sans permis de construire

Ne vendez jamais un bien bâti sans permis de construire, même s'il ne s'agit que de quelques travaux effectués sans autorisation. Cela s'apparente à un vice caché. L'obtention d'un permis de construire est d'ailleurs l'une des clauses suspensives qui peuvent faire annuler le compromis de vente.

Votre acheteur peut demander à faire annuler la vente et peut même prétendre au versement de dommages et intérêts s'il en fait la demande devant un juge.

La DAACT sera demandée pour la vente de votre bien.

Eric MANTILLERI
2^e adjoint en charge de l'urbanisme



LANCEMENT DE LA SAISINE PAR VOIE ELECTRONIQUE (SVE) AU 1^{ER} JANVIER 2022

Déposez vos dossiers d'autorisation d'urbanisme sans vous déplacer !

Pour cela il vous suffit de cliquer sur ce lien : <https://pu.rgd.fr>

Puis de choisir le nom de la commune concernée par votre projet et ainsi accéder à son service de SVE, et faire votre demande dématérialisée d'autorisation d'urbanisme en suivant les indications.

Les principales étapes :

- 1/ Créer votre compte sur FranceConnect
- 2/ Choisir puis remplir le formulaire Cerfa en ligne
- 3/ Joindre les documents numériques du dossier
- 4/ Transmettre le dossier à la mairie en cliquant sur « envoyer »

➡ Les avantages de la saisine par voie électronique ?

- Possibilité de déposer son dossier depuis chez soi
- Une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes
 - Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier
- Des économies sur la reprographie et l'affranchissement en plusieurs exemplaires

© Communauté de Communes Usse et Rhône

QUELLES DÉMARCHES POUR QUELS TRAVAUX



Décisions urbanisme PC 2024

PERMIS DE CONSTRUIRE, PERMIS MODIFICATIFS ET PERMIS D'AMENAGER		
NOM	OBJET	DECISION
MERLET Sébastien	Agrandissement ossature bois accolé à la maison existante + changement menuiseries porte et fenêtres	ACCORD
PIRES DE SOUSA Jorge	Agrandissement maison individuelle + modification des ouvertures	ACCORD
ARRONBELLE Nicolas	Transfert de permis - Les Jardins de St Jean / Vers Rosset	ACCORD
PERRISSOUD Lionel	Transfert de permis - Les Jardins de St Jean / Vers Rosset	ACCORD
ALPES LEMAN Immobilier	Construction 6 maisons individuelles	REJET TACITE
DUFOUR Damien et Julie	Construction maison individuelle - Modification permis de construire - Les Jardins de St Jean / Vers Rosset	ACCORD
CAPRINI Ludovic	Travaux Isolation toit + Installation Velux + Menuiserie + Porte d'entrée	ANNULÉ
BARRILLAT Nicolas	Extension maison individuelle	REFUS
ALPES LEMAN Immobilier	Construction 6 maisons individuelles	ACCORD
MARAIS Antoine et SCHIWEYER Sarah	Construction Abris voitures	ACCORD
DUTHOIS Jean François	Construction garage + terrasse en bois + abri bois + véranda + mur de clôture + installation panneaux photovoltaïques	REFUS
CASTRUCCIO Aurélie	Transfert de permis - Les Jardins de St Jean / Vers Rosset	ACCORD
SUBLET Gérard	Extension construction existante	IRRECEVABLE
FAVRE Loïc	Transfert de permis - Les Jardins de St Jean / Vers Rosset	ACCORD
FABRE Nicolas & DUCHENE Anaïs	Abrogation Permis de construire	ABROGATION
SUBLET Gérard	Extension construction existante	IRRECEVABLE
MILLEFIORI Anthony	Modification de permis: façades, panneaux solaires, piscine et escalier extérieur	REFUS

Décisions urbanisme DP 2024

DECLARATIONS PREALABLES		
NOM	OBJET	DECISION
ASE LOC (RUBY Alexandre)	Installation panneaux photovoltaïques	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
SOLIGO Sophie	Extension maison individuelle + terrasse +escalier	IRRECEVABLE
HEUCLIN Antoine	Terrasse surélevée	CERTIFICATION DE DECLARATION PREALABLE TACITE
JMG EXTERIEURS (DUGAT Dorian)	Pergola Bioclimatique	ACCORD
MOSSIERE Philippe	Installation panneaux photovoltaïques	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
Groupe Verlaine	Installation panneaux photovoltaïques	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
COSSON Nicole	Pergola Bioclimatique	ACCORD
MORICE Nicolas	Installation panneaux photovoltaïques	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
FALDA Sylvie	Réfection de la toiture	REJET TACITE
CAPRINI Ludovic	Rénovation maison - rhaussement de la tioture - aménagement des combles	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
RAVOIRE François	Remplacement d'une haie par une clôture grillagée	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
PDP74 - APSO (BAEHLER Georges)	Installation panneaux photovoltaïques	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
SOLIGO Sophie / TRIPONNEY Jérôme	Modification de façades	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
COULON Arnaud	Création de Vélux	ACCORD
VENATHEC SA	Remplacement menuiseries extérieures	IRRECEVABLE
REVILLON Romain	Rénovation façades	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
COULON Arnaud	Installation d'un portail	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
SUBLET Gérard	Remplacement toit terrasse par toit 2 pans	ACCORD
SUNOLOGY	Installation panneaux photovoltaïques	ACCORD AVEC PRESCRIPTIONS
GALLAND Emmanuelle	Isolation extérieure + changement des fenêtres et volets	ACCORD
GALLAND Emmanuelle	Installation d'un Carport	REJET TACITE
REVILLON Jean Marc	Installation d'un portail	REFUS
DEVIN Mélanie	Installation d'une pergola bioclimatique	REJET TACITE
LEURENT Sylvain	Installation d'une pergola en bois	ACCORD

03 Budget communal 2024

Budget prévisionnel principal 2024

Fonctionnement - Dépenses

Charges générales	411717,07	46%
Charges personnel	149900,00	17%
Indemnités des élus	27000,00	3%
Particip. syndicats intercommunaux	164140,00	19%
Subventions locales	5000,00	1%
Vrst FNGIR et FPIC	28265,00	3%
Autres charges de gestion courante	20991,00	2%
Intérêts des emprunts	48308,45	5%
Virement à la section d'investissement	30388,49	3%
Autres charges exceptionnelles	1100,00	0%
Total fonctionnement - dépenses	886810,01	100%

Fonctionnement - Recettes

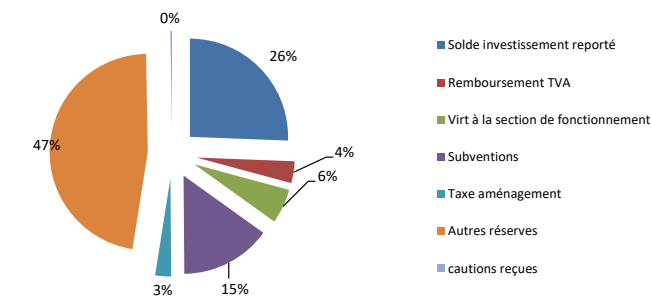
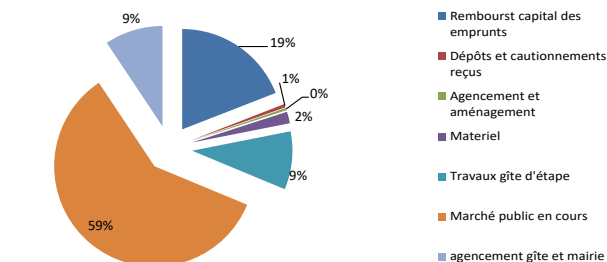
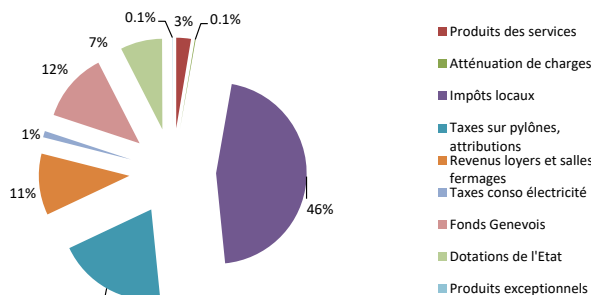
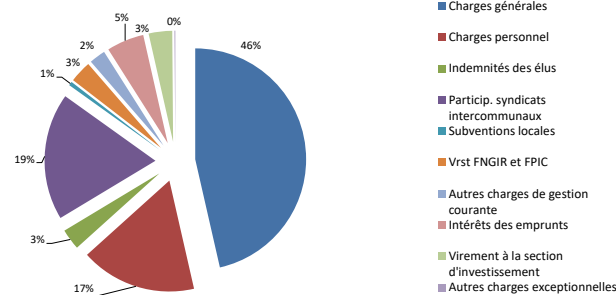
Produits des services	23315,38	3%
Atténuation de charges	1300,00	0,1%
Impôts locaux	404579,00	46%
Taxes sur pylônes, attributions	173714,00	20%
Revenus loyers et salles fermages	97200,00	11%
Taxes conso électricité	10000,00	1%
Fonds Genevois	110000,00	12%
Dotations de l'Etat	66201,63	7%
Produits exceptionnels	500,00	0,1%
Total fonctionnement - Recettes	886810,01	100%

Investissement - Dépenses

Rembourst capital des emprunts	101915,99	19%
Dépôts et cautionnements reçus	3000,00	1%
Agencement et aménagement	2000,00	0%
Materiel	10000,00	2%
Travaux gîte d'étape	50000,00	9%
Marché public en cours	317000,00	59%
agencement gîte et mairie	50000,00	9%
Total Investissement - Dépenses	533915,99	100%

Investissement - Recettes

Solde investissement reporté	136748,16	26%
Remboursement TVA	19149,41	4%
Virt à la section de fonctionnement	30388,49	6%
Subventions	80000,00	15%
Taxe aménagement	14000,00	3%
Autres réserves	252129,93	47%
Cautions reçues	1500,00	0%
Total fonctionnement - Recettes	533915,99	100%



Budget prévisionnel eau 2024

Fonctionnement - Dépenses

Charges générales	46867,63	36%
Amort.d'immobilisations	44943,14	34%
Autres Charges de gestion courante	200,00	0%
Atténuation de produits	12924,28	10%
Charges frais personnel et frais assimilés	6535,38	5%
Intérêts des emprunts	17954,05	14%
Dotation dépréciation	343,00	0%
Charges exceptionnelles	1500,00	1%
Total fonctionnement - dépenses	131267,48	100%

Fonctionnement - Recettes

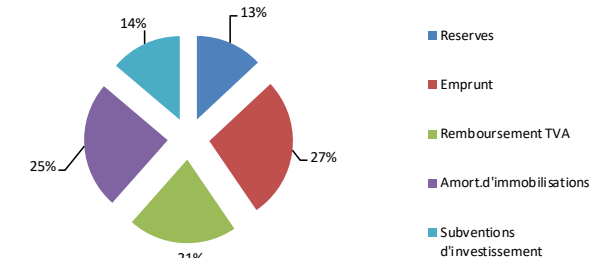
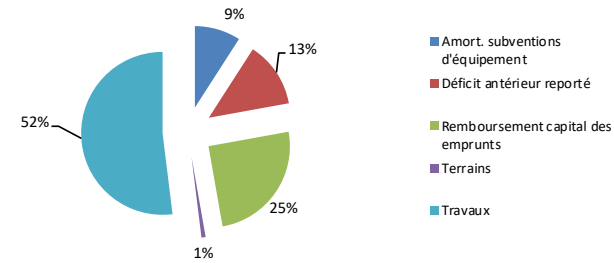
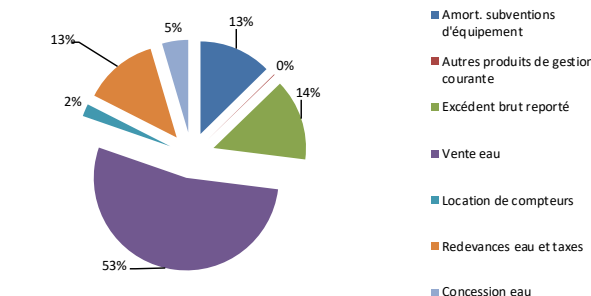
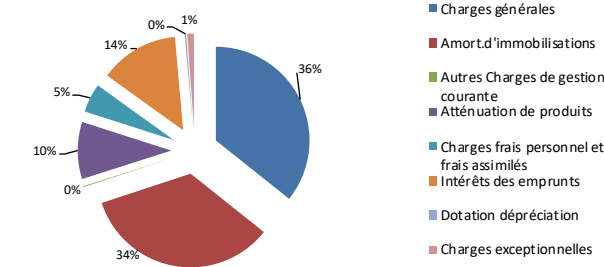
Amort. subventions d'équipement	16595,97	13%
Autres produits de gestion courante	153,82	0%
Excédent brut reporté	18667,69	14%
Vente eau	70000,00	53%
Location de compteurs	2850,00	2%
Redevances eau et taxes	17000,00	13%
Concession eau	6000,00	5%
Total fonctionnement - Recettes	131267,48	100%

Investissement - Dépenses

Amort. subventions d'équipement	16595,97	3%
Déficit antérieur reporté	23776,11	13%
Remboursement capital des emprunts	45717,26	25%
Terrains	1500,00	1%
Travaux	94720,11	52%
Total Investissement - Dépenses	182309,45	100%

Investissement - Recettes

Reserves	23776,11	13%
Emprunt	50000,00	27%
Remboursement TVA	38403,20	21%
Amort.d'immobilisations	44943,14	25%
Subventions d'investissement	25187,00	14%
Total Investissement - Recettes	182309,45	100%



Sylvie COSTA
Secrétaire générale de mairie

04 Réalisations à Chaumont

● Voirie

En cette année 2024, le chemin des Plantés a été rénové par l'entreprise CHALLANSONNET suite à la dégradation des orages il y a deux ans.

Par la suite, notre cantonnier a créé des renvois d'eau pour éviter que cela se reproduise.

Une traversée d'eau pluviale a été changée car trop exiguë lors des périodes pluvieuses. Ces travaux ont aussi été réalisés par l'entreprise CHALLANSONNET.

Les routes des Roches, Loblaz, des Daines ont été entretenues par des rustines (partie faïencée) et réalisées par l'entreprise Eurovia.

Denis CHAUMONTET
Conseiller municipal en charge de la voirie



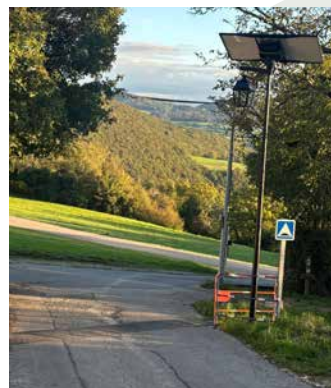
● Réalisations et agencements

Éclairage public solaire route de l'Afflît

Cette année, la route de l'Afflît s'est parée de ses plus belles lumières : des lampadaires à l'ancienne avec une lumière jaune. Le tout, autonome grâce à un panneau solaire et une batterie. Ceci afin d'éclairer cette route plus vivante aujourd'hui notamment par nos jeunes piétons, les écoliers.

De plus, la route est plus sécurisée également grâce aux 3 rejets d'eau traversants la route qui ont été remis à un niveau plus haut permettant le ralentissement des véhicules.

Jérémy PUZEL
Conseiller municipal en charge de la communication



Inauguration de la mairie et salle du patrimoine

Le 16 novembre a eu lieu l'inauguration de la mairie et de la salle du patrimoine en présence de Monsieur Martial SADDIER, Président du Conseil Départemental, Madame Virginie DUBY-MULLER, Députée et Conseillère Départementale, Monsieur Cyril PELLELAT, Sénateur et Conseiller Régional, Monsieur Gérard LAMBERT, Conseiller Départemental de notre canton et Monsieur Paul RANNARD, Président de la Communauté de Communes Usses et Rhône.

Sous un soleil inespéré, les chaumontois et chaumontoises ont pu découvrir leur nouvelle mairie.

Six mois de travaux ont été nécessaires pour rénover le bâtiment et lui donner la fonctionnalité d'aujourd'hui en terme d'accessibilité pour tous, au rez de chaussée comme à l'étage, la confidentialité dans l'accueil, l'amélioration énergétique et aussi en terme de bien-être au travail, avec une attention particulière pour l'aménagement et la décoration.

Ces changements ont été appréciés par l'ensemble des visiteurs.

La visite s'est poursuivie par la Salle du Patrimoine. La maquette du Château, le mécanisme du clocher et un vieil appareil photo, initialement exposés dans la salle du conseil, ont trouvé place dans ce nouveau lieu. Ce dernier a été mis à disposition des deux guides du patrimoine Denise REVILLON et Marie-Christine BAUDET.

Le Maire
André-Gilles CHATAGNAT

COUT DES TRAVAUX		RECETTE	
Montant travaux	257 268 €	Conseil départemental plan ruralité	81 774 €
Maitrise d'œuvre	36 941 €	Conseil régional Bonus ruralité	80 000 €
Agencement intérieur	43 511 €	Autofinancement	188 649 €
Vitrine, enseigne, résine	12 703 €		



Mairie avant



Mairie après



● Gîte d'étape communal

Le Gîte d'étape bouge !

Dès la saison 2025, il sera transféré dans la ruelle du Pralet. La capacité de 12 couchages ne changera pas mais il sera plus fonctionnel.

Le gîte d'Etape actuel ne répondait plus aux normes de sécurité et, en attendant une réflexion globale du bâtiment Espérance, ce nouvel espace permettra l'accueil des randonneurs et des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle dans de meilleures conditions.

Mr Le Maire
André-Gilles CHATAGNAT



Janvier

● Remise de chèque pour « Les paniers du cœur »

Le vendredi 12 janvier, l'ensemble des bénévoles de la fête « un Noël à Chaumont » a été invité par le conseil afin de les remercier pour leur engagement.

Cela a été l'occasion de donner le chèque à la présidente de l'association « Les paniers du cœur ». Cette épicerie solidaire, basée à Frangy, vient en aide à une cinquantaine de familles de la Communauté de Communes Usse et Rhône.

C'est avec beaucoup d'émotions que la somme de 1181 € leur a été reversée.

N'hésitez pas à suivre leur page Facebook afin de connaître leurs besoins tout au long de l'année. Pensez également que les surplus de vos potagers et arbres fruitiers peuvent être redistribués aux bénéficiaires.



● Repas des aînés

Le rendez-vous annuel de nos aînés a eu lieu le samedi 27 janvier. Cette année, nous avons mis en place la livraison de repas pour les personnes n'étant pas en mesure de se déplacer. Cette nouveauté a permis à 6 aînés de profiter d'un bon repas, élaboré par le restaurant « Chez Domenge » de Marlioz.

C'est avec plaisir et impatience que nous vous retrouverons le samedi 25 janvier 2025 pour profiter de ce moment de convivialité.



Noémie MERLET
3^e Adjointe en charge de la communication

● Théâtre de Chaumont

MERCI!!! Merci aux quelques 800 spectateurs qui nous ont fait le plaisir de venir récompenser le travail de la Troupe du Théâtre de Chaumont.

Notre dernière pièce, CIGALON de Marcel Pagnol, a représenté un véritable défi lancé par notre metteur en scène Martin Tissot, tant par le nombre d'acteurs sur scène que par l'exigence d'une importante organisation. Nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs sympathiques nouvelles recrues. Tout s'est passé dans la joie et la bonne humeur grâce aux talents de chacun.

Ce bel art qu'est le théâtre continue d'émerveiller et de captiver les publics. L'interaction si directe entre acteurs et spectateurs est toujours unique, chaque représentation est différente selon les réactions du public, l'énergie des comédiens et parfois même les imprévus... Aller au théâtre, c'est avant tout une rencontre, se laisser surprendre par une mise en scène, par des acteurs, leurs différentes interprétations.

Alors, nous allons continuer, nous allons recommencer, avec la même envie, le même enthousiasme et la même joie de faire plaisir et de vous accueillir nombreux.

Nous voici donc partis pour une nouvelle aventure! Pour la prochaine

saison 2025, les répétitions sont déjà en route depuis octobre et nous vous présenterons l'excellente pièce OSCAR de Claude Magnier.

Comme d'habitude, nous donnerons dix représentations durant le mois de mars 2025 et vous pourrez d'ores et déjà trouver les dates ci-dessous.

L'ensemble de la Troupe du Théâtre de Chaumont vous remercie par avance de l'accueil que vous réserverez à sa nouvelle prestation et se réjouit de vous revoir bientôt.

DATES REPRESENTATIONS 2025

Vendredi 28 février et samedi 1er mars 2025

Samedi 8 mars et dimanche 9 mars

Vendredi 14 mars et samedi 15 mars

Samedi 22 mars et dimanche 23 mars

Vendredi 28 mars et samedi 29 mars

Marceline BUENADICHA-BAKLAOGLU
Pour la Troupe du Théâtre de Chaumont



● Chasse aux œufs

Succès pour la chasse aux œufs de Pâques au château de Chaumont!

Ce lundi de Pâques, le château de Chaumont s'est transformé en terrain de jeu pour une chasse aux œufs, organisée par le comité des fêtes. En ce lieu emblématique, les enfants et leurs familles, de plus en plus nombreux, se sont rassemblés pour un après-midi placé sous le signe de la convivialité et du plaisir gourmand!

Les enfants, répartis par tranches d'âge, se sont lancés avec enthousiasme à la recherche des œufs colorés cachés dans chaque recoin des ruines du château. Un défi supplémentaire les attendait: trouver l'œuf d'or! Ce trésor tant convoité promettait un chocolat spécial pour le chanceux qui parviendrait à le dénicher!

La quête de l'œuf d'or a ajouté une touche d'excitation supplémentaire, chacun redoublant d'ardeur pour espérer remporter le fameux prix! Le clou de cette chasse: tous les enfants sont repartis avec un chocolat en récompense, offert par le comité des fêtes et spécialement sélectionné auprès du chocolatier CHOOC à Mesigny. Ce chocolat artisanal, apprécié pour sa qualité et son goût riche, a ravi les papilles des petits chasseurs comme des parents. Pour prolonger ce moment, le Comité des fêtes proposait une buvette, où chacun pouvait se désaltérer et déguster des crêpes maison. Une belle réussite pour le Comité des fêtes de Chaumont, qui démontre, une fois de plus, son engagement à organiser des événements fédérateurs et de qualité pour le bonheur des petits et grands. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine!

L'équipe du CFC Comité des Fêtes de Chaumont



● La fête des parents

Cette année, nous avons fêté les parents! Le 25 mai, nous nous sommes retrouvés au jardin du Pressoir pour fêter les mamans et les papas.

Les bébés nés depuis mai 2023 étaient à l'honneur, un vrai plaisir de voir ces petites bouilles réunies avec les habitants de tous âges.



Noémie MERLET
3^e Adjointe en charge de la communication

● Jardin communal

Des animations printanières proposées au jardin communal pour petits et grands

Cette année, le jardin a vu quelques visiteurs curieux de nature s'intéresser aux animations proposées :

- Cuisiner avec ce que l'on trouve au jardin, puis dégustation : sirop de menthe, pestos d'achillée millefeuille, de plantain, feuilles de sauge rôties.
- Invitation à découvrir les plantes comestibles qui nous entourent, tout en se promenant.

Construire ensemble un hôtel à insectes. Ce fut aussi l'occasion de découvrir ce bel endroit, pour rappel ouvert à tous, et de partager de beaux moments de convivialité. Suggestions d'animations à venir :

- zoom sur la culture de la tomate, choisir ses graines, faire ses plantons, apprendre à les soigner
- atelier lacto-fermentation
- apéro concert
- apprendre à se servir d'une faux
- au printemps troc graines et plantons, conférences...

Si vous êtes intéressés pour suivre ce qui se passe, participer à l'entretien, proposer des idées : laissez un message sur le répondeur de l'association : 09 81 43 37 00 ou envoyer un mail à : estdesdaines@gmail.com.

Laurence VILLE
Pour l'association « À l'Est des Daines »



Juin

● Fête des voisins Malpas

Le 8 juin, malgré une météo capricieuse, une cinquantaine d'habitants du Malpas et des Roches ont répondu à l'invitation de Corine et Mikael.

Certains avaient encore un peu mal aux cheveux après la soirée passée au Festi'Pralet.

Un cycliste allemand de passage, qui passe sa vie sur son vélo, en a profité pour faire une halte bien méritée sur le chemin du midi où il partait faire la saison d'été après avoir fait le tour des Pays Bas.

Merci encore à Corine et Mikael de nous avoir permis de rencontrer plein de nouveaux venus et d'anciens qui reviennent.

Eric MANTILLERI



Juillet – Août

● À l'Est des Daines

La buvette éphémère

La buvette, désormais ouverte tous les dimanches matin de 8h30 à 11h30, a repris ses quartiers d'été avec une ouverture en plus chaque mardi soir de mi-juin à fin août.

Les animations musicales ont été nombreuses, avec à chaque fois un franc succès au niveau de la fréquentation. Le bouche à oreille fonctionne bien au-delà du village et, en plus des habitants et des randonneurs, nous accueillons régulièrement des groupes venant de villages alentours. La cadence s'accélère donc aussi pour les bénévoles qui préparent la nourriture, souvent bien en amont de la soirée, et ceux qui sont au service. Une partie des bénéfices de l'association a été cette année investie dans du matériel permettant d'être plus efficaces sur ces soirées qui mobilisent de plus en plus de monde (lave-vaisselle, terminal de paiement par carte, barnum, vaisselle...).

Jérémy PUZEL

Conseiller municipal en charge de la communication



Les tables de la fontaine

De la fondue au couscous, du reggae à Piaf

Tous les mardis soir, de juin à août, la place de la Fontaine s'anime. Les gens viennent de près et de loin passer une soirée agréable en bonne compagnie; ils sont 50, 80 ou plus, parfois on manque de tables mais on se débrouille toujours. Les bénévoles de A l'Est des Daines assurent la préparation et le service des planches, toujours très appréciées (charcuterie ou végété). Cet été nous avons bénéficié d'une météo favorable, une seule soirée a dû être écourtée à cause de la pluie.

Pour la musique, chaque fois des artistes différents, de la chanteuse solo aux groupes rock, du saxophoniste au trio reggae – ils aiment jouer et chanter dans cette ambiance conviviale des soirs d'été.

A partir de septembre, changement de rythme : on passe à un mardi soir par mois, en moyenne, dans la salle de la Fontaine. Les places y sont limitées, donc réservation obligatoire. Avec chaque fois un repas à thème : fondue, couscous, italien, libanais, etc. Toujours préparés et servis par nos membres, le but étant de proposer des repas savoureux à un prix abordable.

Tout ceci ne pourrait exister sans le soutien moral et financier de la commune de Chaumont, ni le travail intense et enthousiaste d'un petit groupe de bénévoles (il en faudrait toujours plus) – un grand merci !

Lennart GOLDMANN
Membre de l'association « À l'Est des Daines »

● Festi’Pralet

Festi’Pralet, l’événement estival incontournable pour la troisième année consécutive !

Pour la troisième année consécutive, le Comité des fêtes de Chaumont a organisé le désormais incontournable Festi’Pralet. Cet événement, devenu une tradition bien ancrée, a su trouver sa place dans le calendrier local grâce à son ambiance festive et chaleureuse, offrant un moment de détente et de convivialité très attendu par tous.

Le Festi’Pralet, fidèle à son esprit, a misé cette année encore sur une programmation musicale variée, rythmée par des concerts live qui ont enflammé l’atmosphère de Chaumont. Le Comité des Fêtes s’assure de proposer une sélection d’artistes capables de plaire à toutes les générations, rendant cet événement unique dans sa capacité à réunir des publics de tous horizons.

Le Festi’Pralet ne serait pas complet sans sa petite restauration qui met à l’honneur des produits simples mais de qualité.

Les burgers et les planches apéro ont remporté un franc succès, tout comme les frites croustillantes qui ont accompagnées les convives tout au long de la soirée.

Nouveauté cette année, un camion de pizza est également venu pour l’occasion, offrant un choix de pizzas cuites sur place pour ceux qui souhaitent varier les plaisirs.

Et quoi de mieux qu’un cocktail ou une bière bien fraîche pour accompagner ces moments gourmands ? Le bar proposait un cocktail coloré et rafraîchissant, pensé spécialement pour les soirées estivales, sans oublier la bière pression pour les amateurs de houblon !

La buvette a été un point de rassemblement où chacun pouvait partager un verre en toute convivialité.

Pour le plaisir des plus gourmands, le comité des fêtes avait de nouveau convié l’association Sourire en Cœur, connue pour son engagement envers les enfants malades et leurs familles, à proposer des crêpes et gâteaux maison, bonbons et coupelles de fruits.

Cette initiative a ajouté une touche sucrée à l’événement et la vente de ces douceurs a permis de récolter des fonds pour les actions de l’association, permettant aux participants de contribuer à une bonne cause tout en se régalant.



Depuis sa création, le Comité des Fêtes de Chaumont a pour mission de renforcer le lien social entre les habitants en créant des moments de partage et de joie. L’équipe bénévole travaille sans relâche pour faire du Festi’Pralet un événement inoubliable et accessible à tous, tout en conservant l’esprit chaleureux et festif qui fait la renommée de l’événement.

Pour toutes ces raisons, Festi’Pralet s’impose comme un rendez-vous incontournable de l’été à Chaumont et continue d’offrir un événement où l’authenticité et le partage sont au cœur de chaque moment.

Que vous soyez résident de longue date ou simple visiteur, n’hésitez pas à venir participer à cette belle fête qui promet de belles soirées estivales !

Le comité des fêtes va réfléchir à de nouveaux événements afin de dynamiser encore davantage l’année à venir.

Si l’envie vous dit de participer à l’organisation de moments conviviaux et festifs, rejoignez notre équipe dynamique et n’hésitez pas à nous contacter.

Contact: cfchaumont74@gmail.com / 06.79.70.83.13

**L’équipe du CFC
Comité des Fêtes de Chaumont**



● **Septembre**

● Journée mondiale de nettoyage de la planète.

Voici la cinquième année, que les communes du Pays du Vuache s’engagent dans la journée mondiale de nettoyage de la planète. Pour 2024, sur les communes de Jonzier-Epagny, de Viry, de Chênex et de Chaumont c’est un total environ de 2,2 tonnes de déchets divers (déchets de bâtiments, agricoles, reste de voiture, plastiques, mégots, bois, ferrailles, pneus...) qui ont été retirés de la nature.

A Chaumont, après avoir «terminé» le nettoyage de l’ancienne décharge à la cascade de Barbannaz (nous avons malheureusement juste nettoyé les déchets qui étaient visibles) lors des 4 dernières sessions, nous nous sommes lancés dans le nettoyage d’une autre ancienne décharge juste au-dessous du mur de soutènement en face du rocher-école d’escalade. Pour cette année, 8 adultes et 2 enfants des associations à l’Est des Daines et d’Apollon74 étaient présents. Deux belles remorques de divers déchets (pneus, ferrailles, plastiques, bouteilles en verre, morceaux de voiture, évier, etc.) ont été retirées à l’aide d’une poulie et le véhicule du Syndicat Intercommunal du Vuache. Une autre opération devra être organisée pour terminer le travail engagé.

A l’échelle nationale, ce sont 140 000 personnes mobilisées, 490 tonnes de déchets ramassés dont 140 tonnes triés, 4 000 événements organisés avec quelques objets insolites, une urne funéraire, des armes à feu, des appareils dentaires, un chèque de 800 €...

Au niveau de la cascade de Barbannaz, les dépôts de déchets continus... un simple tas de branches, de tonte et autres déchets verts sont considérés comme déchet. En plus de la pollution visuelle et organique, beaucoup de plantes non naturelles s’échappent des déchets verts et augmentent la pollution biologique, une des principales sources de disparition de la biodiversité.

Si vous voyez des déchets ou des personnes déposant des déchets, **merci de le signaler en mairie et merci de déposer vos déchets en déchèterie.**

**Luc MERY, Conseil municipal
En charge de l’environnement.
Vice-président du Syndicat Intercommunal du Vuache**



● Fête des voisins Chaumontet

Le soleil automnal nous avait bien donné rendez-vous ce samedi 21 septembre 2024 à midi pour la fête des voisins à Chaumontet organisée rue du Four, chez Laurence et Jean-Louis VILLE: merci à eux!

Cette journée très bien organisée par les habitants du hameau, a été parsemée de bienveillance et de joie, des plus petits au plus anciens autour d'un délicieux jambon à la broche ainsi que des entrées, desserts concoctés par l'ensemble de nos bons «cordons bleus» ...

Le four à pain de Romain Bachet a été mis en route pour son traditionnel pain maison et de succulentes pizzas préparées par Marc et Anne-Sophie ont accompagnées l'apéro.

Ping-Pong, pétanque, musique, petit «pestaclé» improvisé et jus de pomme par les enfants ont rythmé cette belle journée.

Sylvie COSTA



● Octobre

● Vide grenier

La 2e édition du vide grenier a eu lieu le dimanche 6 octobre sous un temps mitigé et dans une ambiance conviviale.

Une vingtaine d'exposants étaient présents, ainsi que 8 villageois qui ont déballé leurs affaires au pied de leur porte dans le cadre du vide maison.

Pour l'occasion, la buvette était ouverte toute la journée.

Nous avons eu la chance d'accueillir pour l'occasion Croq en Pâte de Savigny, fournil itinérant, qui nous a régalié avec ses délicieuses pizzas, ainsi que ses brioches et pains au levain naturel (possibilité de les commander toutes les semaines via notre épicerie Mon Epi).

Jérémy PUZEL

Conseiller municipal en charge de la communication



● Sourire en cœur

MERCI!

L'association Sourire en en Cœur tient à exprimer sa profonde gratitude envers toutes les personnes qui nous soutiennent.

Que vous soyez à nos côtés depuis longtemps ou que vous nous ayez rejoint pour la première fois, chaque geste compte et rend notre mission possible.

Grâce à votre fidélité et votre générosité, nous pouvons continuer à organiser des actions et des événements qui apportent du soutien et de la joie aux enfants malades ou en situation de handicap, ainsi qu'à leurs familles.

Restez attentifs à nos futurs projets, car ensemble, nous avons encore tant à accomplir pour faire sourire les cœurs!

Pour celles et ceux qui souhaitent s'investir d'avantage, nous vous accueillons avec plaisir au sein de notre association pour partager notre mission de solidarité et de joie.

Contact: souireencoeur@gmail.com / 06.42.16.02.47

Témoignages:

«La journée pizzas du 06 avril 2024 était une magnifique journée forte en émotions pour toute la famille, avec de belles rencontres, des pizzas faites avec amour grâce à une super équipe!

Merci à Sourire en Cœur et à la générosité des gens»

Cécile et Alexandre, parents de Maé, 11 ans, atteint de la maladie de Friedrich

«Merci encore pour ce que vous avez fait pour moi et les autres. Je vous aime. Antonin»

Antonin, 7 ans, atteint du syndrome d'Ondine

«L'association Sourire en Cœur est venue vers moi pour me proposer toute la gentillesse, la bonne humeur, la bonne volonté de toutes ces personnes qui s'occupent d'enfants en difficulté comme Antonin. Ça réchauffe le cœur de se sentir soutenu. Merci pour toutes ces initiatives, ces gestes, ces aides généreuses de cette super équipe.»

Christelle, maman d'Antonin

«L'association DEFISalys est très reconnaissante envers toute l'équipe de Sourire en Cœur qui est toujours prête à soutenir Isalys, par ses actions et ses attentions»

Céline et Ludovic, parents d'Ysalis, 9 ans, atteinte d'un retard de développement global d'origine génétique (Trisomie partielle du chromosome 13)

**Caroline LEBEGUE,
Présidente de «Sourire en cœur»**



Vous PARLE de son

ASSOCIATION

Bureau

Caroline LEBEGUE
Présidente - Chaumont

Mathilde JACQUEMAI
Vice-Présidente
Contamine-Sarzin

Clarisse GENILLON et
Noëlle FAVRE BONVIN
Trésorières-Chaumont

Christel BERTHOD et
Anne-Sophie JOLY
Secrétaires-Chaumont

Objectifs

Organiser des événements et des manifestations pour apporter un soutien aux enfants malades ou en situation de handicap, ainsi que leurs familles, en créant des moments de partage et en recueillant des fonds pour améliorer leur quotidien.

Nos actions

- 06/04 : Journée pizzas pour Maé
- 07/06, 05/07 et 02/08 : Crêpes et touche sucrée au Festi'Pralet
- 08, 12, 29 et 30/06 : Action créations avec les CM2 du Catéchisme de Frangy
- 15, 22 et 29/09 : Vente de pain et de viennoiseries avec A l'Est des Daines pour Septembre en Or
- Depuis plusieurs années : partenariat avec l'Union Bouliste de Frangy

Les membres

Marie-Jo BACHET
Sophie DUBOS
Anne-Marie CECCON
Brigitte GAUTHIER
Elodie BACHET
Valérie BAUDET
Pauline BRACHET
Mathilde FERRAZ
Lilou, Enola et Charline BACHET

Nos projets en 2025

Journée pizzas
Run Color
Soirée humoristique ou dansante
Participation au Festi'Pralet
Septembre en Or

Ensemble, apportons des sourires et de l'espoir aux enfants qui en ont le plus besoin. Rejoignez Sourire en Cœur et faites une réelle différence dans leur vie !
souireencoeur@gmail.com - 06 42 16 02 47

● Commémoration stèle des Daines

Cette année le 12 octobre, la commémoration pour la Libération de la Haute Savoie à la stèle du plateau des Daines avait une importance particulière. En effet il s'agissait d'évoquer les 80 ans de cet événement important de notre histoire.

Organisé par le Souvenir Français et l'UNC-74 de Frangy, ce moment a retracé les activités de la résistance locale et principalement les vies de Laurence et Charles blanc qui, à la tête du réseau Alliance et depuis leur maison sur les Daines, ont organisé l'exfiltration de nombreux aviateurs alliés. Des enfants des écoles du Triolet, de la Donnaz et Au fil des Ussets ont participé en évoquant ces faits, en déclamant le poème Liberté et en chantant le chant des partisans. L'harmonie l'écho des Ussets a mis tout cela en musique et des bénévoles de l'association Histoire et Mémoire Militaire Alpine ont fait une animation en costumes et exposé du matériel de cette époque. Un panneau sur les hauts faits de la résistance en Haute-Savoie a été inauguré devant 28 drapeaux d'associations d'anciens combattants et sous l'œil des élus locaux et du public venu nombreux pour assister à l'événement. A noter, la présence de membres de la famille de Laurence et Charles Blanc et de celle de Lucien Mégevan. Après le dépôt de gerbe, la citation des Morts pour la France par les élèves et la Marseillaise, tout le monde était invité à un vin d'honneur donné sur place par la commune de Chaumont. N'hésitez pas, lors d'une promenade en famille, à aller prendre connaissance de ce panneau, il regorge d'informations passionnantes sur cette période tragique de notre histoire que nous nous devons de ne pas oublier. De plus des QR codes permettent d'approfondir les renseignements sur cette période.

Yan JACCAZ
Conseiller municipal en charge
de la vie associative et culturelle



● **Novembre**

● ACCA Chaumont

L'ACCA a un nouveau local de chasse: celui-ci se trouve dans l'ancien bâtiment communal près du cimetière. Ce dernier a été aménagé durant l'été par les membres de l'association ainsi que plusieurs entreprises locales. Le carrelage, les murs revêtus de panneaux isolant ainsi qu'une chambre froide a été à la charge de l'ACCA. Le branchement tout à l'égout et le bac de lavage a été pris en charge par la commune. L'ACCA remercie la commune pour nous avoir mis à disposition ce local qui nous a permis d'être en conformité avec la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie à propos de la venaison.

Le Président de l'ACCA
Ravoire François



● Chaumont fête Noël !

Le samedi 7 décembre les habitants étaient conviés pour passer un moment convivial et fêter Noël. Avec une partie des associations de Chaumont, nous avons choisi de faire un petit événement festif gratuit. Ainsi, en venant récupérer leur sapin, les habitants ont pu déguster des crêpes, du vin chaud et des diots. À 11h30, le Père Noël est venu faire un petit coucou aux enfants et les a accompagnés à la salle espérance afin d'écouter les contes improvisés racontés par Jérôme CHAUMONTET. Les enfants ont également pu faire du bricolage et pêcher un cadeau lors de la pêche à la ligne. Un chocolat leur a été offert.

Un joli coffret de chocolats a été mis en jeu pour la tombola. L'heureux gagnant va pouvoir déguster de succulents chocolats provenant de la chocolaterie Chooc à Mésigny. Cette année, c'était le retour des sapins offerts par la municipalité. C'est ainsi que 72 sapins sont décorés et visibles dans toute la commune. Merci à tous pour votre venue et votre participation et un immense merci aux bénévoles des associations pour leur engagement. On se retrouve l'année prochaine!

Noémie MERLET
 3^e Adjointe en charge de la communication



● Une épicerie participative à Chaumont !

POURQUOI UNE ÉPICERIE À CHAUMONT ?

Créer du lien social et faire des rencontres au sein du village. Notre local, actuellement situé à la fontaine est mis à disposition par la commune et l'Association A l'Est Des Daines, ce qui permet d'avoir un lieu de convivialité et d'échange. Accéder à des produits locaux et de qualité: Coeur Nature à Minzier, famille Duret à Cercier, Les Brasseurs Savoyards à Alby-sur-Chéran, ou encore Croq'en Pâte à Savigny sont nos premiers fournisseurs locaux. Pour des raisons pratiques, notre épicerie propose actuellement des produits secs (conserves, céréales, biscuits, farines, boissons, etc.) disponibles en rayons, et des produits en précommande (pain frais, viennoiseries, quelques fruits et légumes). Par la suite, nous souhaitons mettre en place la vente de produits frais, et augmenter notre offre de fruits et de légumes. Consommer de manière durable, centraliser les déplacements, et faire vivre les producteurs locaux sont parmi les piliers du mouvement des Épis. En consommant local, nous réduisons ensemble l'impact de notre consommation sur l'environnement.

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Une plateforme informatique du réseau national «Mon Épi» sert à la fois de boutique en ligne dédiée à l'Épicerie de Chaumont, et d'outil de gestion pour ses adhérents. Pour commander, il vous suffit de vous connecter (<https://monepi.fr/lepiceriedechaumont>) et de faire vos achats en ligne. Une fois votre panier validé, vous n'avez plus qu'à vous rendre au local de l'Épicerie de Chaumont aux heures d'ouverture pour récupérer votre panier. Vous pouvez aussi faire un panier express sur place ou rajouter des produits lors de votre passage à l'épicerie!

L'épicerie est ouverte au Local de la Fontaine (29 route de Saint Jean à Chaumont) le mercredi & le vendredi de 18h à 19h, et le dimanche de 9h à 11h.

COMMENT PUIS-JE M'INVESTIR ?

L'Épicerie fonctionne de manière participative, chaque famille ou adhérent participe à hauteur de 2h par mois pour faire fonctionner l'Épicerie (préparation et distribution des commandes, réunion des différents groupes de travail, etc.). De plus, chaque adhérent paie une adhésion annuelle à l'association: 10 € pour les adhésions individuelles et 20 € pour les adhésions familiales. Le montant des adhésions participe aux dépenses annuelles de fonctionnement. **Nous avons besoin de vous pour faire vivre et grandir l'épicerie.** **Venez nous rencontrer et rejoindre ce projet participatif!** <https://monepi.fr/lepiceriedechaumont>

François-Michel DREVET
 Membre de l'association «À l'Est des Daines»



Bibliothèque Municipale « Le Relais des Mots »

La bibliothèque fonctionne toute l'année et est ouverte à tous et son accès est gratuit

Horaires: Mercredi de 17h30 à 19h30

Samedi de 10h00 à 12h00

Contact: bibliotheque.chaumont@gmail.com



Un large choix pour tous les goûts

Plus de 4000 ouvrages sont à disposition pour enfants, jeunes et adultes.

Une partie est en fond propre avec des acquisitions tout au long de l'année pour être au plus près de l'actualité littéraire. Une partie correspond aux prêts de Savoie et Haute-Savoie Biblio avec:

- ✓ un renouvellement mensuel via un système de réservations
- ✓ un renouvellement annuel pour une offre riche et variée dans tous les domaines
- ✓ des suggestions d'acquisitions régulières pour répondre aux demandes des lecteurs

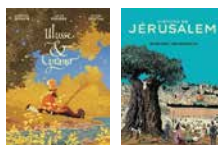
Un espace « Enfants »

Petits et grands investissent largement ce coin qui leur est dédié et trouvent aussi bien albums, BD, documentaires et romans adaptés pour tous les âges.



Une « BDthèque »

Pour répondre à une demande de notre public, notre espace « BD Adultes » est régulièrement renouvelé et enrichi de nouveautés:



Un partenariat

- Avec le Foyer d'Accueil Médicalisé de la Ferme des Roches par un accueil sur un temps spécifique
- Avec le Centre de Loisirs Le Triolet par le prêt de livres lors de l'accueil sur la période des vacances scolaires



Savoie et Haute-Savoie Biblio Ressources Numériques:

En complément du prêt d'ouvrages, la Direction de Lecture Publique permet l'accès à:

- «e-medi@s», un accès gratuit et illimité à une multitude de contenus numériques et culturels: presse en ligne, cours d'autoformation, livres numériques et audio, espace enfants, films, documentaires, spectacles, musique en streaming, jeux vidéo

Site: <https://e-medias.biblio7374.fr/>

- «La Réf' - L'univers des 10-17» Même principe que «e-medi@s» avec un contenu spécifique adapté aux jeunes: mangas, romans, jeux vidéo, musique, tutos DIY, contenus pour apprendre et découvrir

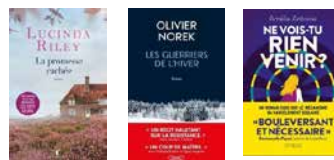
Site: <https://laref.biblio7374.fr/>

Nous sommes à votre disposition pour plus de renseignements et vous aider si besoin dans la création de votre compte.

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour enrichir notre équipe et apporter de nouvelles idées afin de développer notre activité. Si vous souhaitez nous rejoindre ou pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous rencontrer lors d'une permanence.

Les bénévoles de la bibliothèque

Quelques nouveautés



● École le Triolet

Notre école s'agrandie!

Comme vous avez pu le voir ça bouge à l'école.

Après s'être approprié le dossier «agrandissement de l'école» en début de mandat et revu les priorités, le SIVU a lancé une nouvelle consultation de maîtrise d'œuvre en août 2022. A l'issue de cette procédure, le cabinet Architecture Denis PERRET à Frangy a été retenu en décembre 2022.

Un nouveau projet plus en accord avec les besoins des usagers et plus respectueux de l'environnement a été élaboré et comprend: la création d'une nouvelle cuisine pour l'élaboration des repas sur place, l'agrandissement de la salle de restaurant, la création de deux classes et d'une bibliothèque, l'aménagement d'un espace périscolaire maternelle et élémentaire qui servira également à recevoir le centre de loisirs, l'agrandissement de la salle de motricité, la création d'un nouveau préau maternelle, la création d'une pergola végétalisée devant les classes maternelles, la création d'une nouvelle chaufferie à granulés en remplacement de celle à gaz, le remplacement et l'isolation de la toiture maternelle et élémentaire, l'aménagement d'un nouveau dortoir.

Une 1^{ère} phase de travaux de préparation a été faite pendant l'été.

L'appel d'offres de travaux pour la 2^e phase a été lancé mi-novembre avec une tranche optionnelle liée à l'agrandissement de la salle de motricité car très coûteuse. Le résultat de l'appel d'offres nous dira si cette tranche sera affermie ou non. Car ce projet d'agrandissement et réhabilitation de l'école se fera sans augmenter les participations des communes.

Le SIVU remercie d'ores et déjà la Préfecture pour sa subvention de 226 000 € au titre du DSIL ainsi que le Conseil Départemental pour sa subvention de 100 000 € au titre du CDAS.

Rendez-vous en février 2025 pour le début des travaux!



**SIVU
Chaumont-Contamine-Sarzin-Minzier**

● APE du Triolet

C'est quoi l'APE ?

Et bien pour répondre à cette question, posons d'abord les bases!

A. P. E.: 3 lettres pour dire plus rapidement « Association des Parents d'Elèves ». Jusque là c'est facile mais essayons d'être un peu plus précis parce que ça reste encore flou...

L'APE c'est Qui ?

C'est une bande de parents d'élèves plus ou moins toqués, bénévoles, qui souhaitent s'investir soit en tant que membres du bureau, soit en tant que membres actifs. Cette année le bureau est composé de 8 personnes qui s'occupent surtout de l'aspect organisationnel et réglementaire autour des événements. Les membres actifs se joignent au bureau en participant à l'organisation, de la mise en place au rangement. Ils ont donc un rôle primordial car cela permet le bon déroulement des manifestations. Tous les parents sont bien sûr les bienvenus! Un coup de main est toujours apprécié car plus on est de fous, plus on rit et c'est alors plus agréable d'organiser de jolis moments.

L'APE c'est Quoi ?

C'est une association à but non lucratif. Elle est partenaire de l'école du Triolet, notre belle école des communes de Minzier, Chaumont et Contamine-Sarzin.

Tout comme le dynamisme qu'impulse son équipe enseignante, l'APE prône les mêmes valeurs de partage, de convivialité, de solidarité mais aussi d'humanisme.

L'APE c'est Quand ?

Faire partie de l'APE c'est consacrer un peu de son temps en soirée pour quelques réunions permettant l'organisation des événements. Ces moments sont importants pour coordonner l'installation et le déroulement des événements mais aussi envisager le démontage. Le travail de logistique se fait petit à petit tout au long de l'année pour permettre à tous les volontaires de s'impliquer quand ils le peuvent.

L'APE c'est Où ?

Bien que les réunions s'organisent essentiellement à Minzier, il n'en est pas moins évident que toutes les communes sont partenaires. Les trois villages aident beaucoup dans l'organisation et sont volontaires pour soutenir l'enthousiasme de l'équipe. Ainsi, on connaît bien les délicieuses pizzas au four à bois de Chaumont, la tant attendue Boum de Contamine-Sarzin ou encore le fameux concours de Belote de Minzier.

L'APE c'est Comment ?

L'APE a la volonté de mettre en place des temps forts tout au long de l'année.

En septembre on démarre par le vide grenier dans la cour de l'école. Les familles qui le souhaitent mais aussi les personnes extérieures à l'école peuvent ainsi se séparer d'objets pouvant trouver nouvel acquéreur et une nouvelle vie. L'occasion de faire le vide dans la maison et dans la tête avant de la remplir avec le tumulte de l'année scolaire à venir.

L'opération Pizzas a été organisée au four à bois de Chaumont, cette année le 22 novembre 2024. Une journée entière à confectionner près de 500 pizzas maison, à la main, de A à Z. Une journée incroyable, pleine de bonne humeur où nous ne « Chaumont » pas!

En décembre, l'APE est présente sur le marché de Noël sur la place du village de Minzier. Un avant goût des festivités, sur notre stand, en dégustant huîtres, toasts au saumon, marrons chauds et champagne au pied du sapin. Une belle journée chaleureuse, entourés d'autres associations et artisans où petits et grands auront des étoiles plein les yeux.

À la veille des vacances de Noël, l'APE invite le Père Noël à l'école. Il vient avec sa hotte de surprises qu'il aime partager à tous les élèves du Triolet.

Et puis la suite en.... 2025 avec le traditionnel concours de belote organisé le Samedi 25 janvier 2025 dans la salle des fêtes de Minzier. À vos cartes, prêts, jouez pour tenter de gagner de beaux lots!

Le 15 mars, la célèbre Boum déguisée à la salle des fêtes de Contamine-Sarzin. L'occasion de danser mais aussi de déguster plein de gourmandises pour régaler petits et grands qui sauront retrouver leur âme d'enfant.

En avril, ne te découvre pas d'un fil pour participer à la tombola et vendre de porte en porte les cases aux voisins, grand-parents et amis.

On termine en juin avec l'incontournable fête de l'école. Quoi de mieux pour clore l'année scolaire et accueillir l'arrivée des vacances d'été? Les écoliers revêtus de leurs costumes présentent le spectacle avant de partager en famille ou entre amis un repas et des jeux pour garder des souvenirs plein la tête.

Et enfin, l'APE c'est Pour quoi ?

Le plus important!! Tous ces événements sont organisés pour récolter un maximum de fonds afin d'aider l'équipe enseignante à financer des projets pédagogiques. Pour l'année 2023/2024, l'APE a reversé 14 000 € à l'école qui ont participé au financement d'un voyage à Paris pour les CM1/CM2, d'une classe de neige pour les CE1/CE2 ainsi que de beaucoup d'autres sorties et activités pour petits et grands.

Avec plein de petits moyens on peut créer de grands projets. Et tout ce travail vaut la peine d'être fait quand on sait le plaisir qu'en retirent nos enfants.

Sans oublier que tout se fait dans la bonne humeur avec une ambiance garantie à chaque manifestation.

Alors si vous avez envie de créer des liens et de servir une belle cause, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe!

Mail: apeletriolet@hotmail.com

Site web: www.apeletriolet.com

Facebook: [Ape Le Triolet](#)

Le bureau de l'APE du Triolet



● Centre de loisirs du Triolet

Le Centre de Loisirs « Le Triolet » accueille des enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis en période scolaire et lors des vacances scolaires (fermé pendant les vacances de Noël). Les enfants viennent en grande majorité du territoire de la Communauté de Commune Usse et Rhône (CCUR). Cette dernière a voulu mettre en place un service répondant à un besoin de la population. Pour cela, une convention pluriannuelle signe un partenariat entre la CCUR et la Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie (FOL 74). C'est une relation qui dure maintenant depuis 10 ans. La FOL 74 est une association d'éducation populaire: elle promeut la vie collective, le Vivre Ensemble, le Droit des enfants, la liberté, la lutte contre les discriminations ... Tous ces supports nous permettent de proposer un accueil de qualité, avec une plus-value éducative en mettant du sens dans nos actions.



En quelques lignes, voici quelques temps forts de notre année:

- Un thème choisi par les familles comme fil conducteur: le tour du monde à travers la gastronomie, les coutumes, les drapeaux, les langues...
- Des visites une fois par mois sur le début d'année à l'EHPAD du Val des Usse pour des échanges inter générationnels
- Atelier «philo» autour du thème «C'est quoi le bonheur?»
- Des nuits sous tipi cet été: bonne ambiance garantie!
- Mini-stage à la semaine avec des thèmes précis: koh lanta, top chef, bienvenue au musée...
- Des temps forts avec les familles: veillées, grands jeux, ludothèque, accueil café...

Les animations sont préparées par une équipe pédagogique soucieuse du bien-être des enfants et de leur épanouissement. Elle est sensibilisée à l'actualité, au rythme et besoins des enfants dans une démarche de formation. Le centre de loisirs est un lieu d'émancipation: chaque enfant est un être humain à part entière, il est un éco-citoyen de demain! L'accueil a pour volonté de fédérer autour de projets afin de développer les échanges et leur épanouissement!

L'année 2025 s'annonce encore riche en actions, l'équipe pédagogique déborde d'idées pour les enfants!

Dorine STORY
Directrice du Centre de loisirs



● FC Vuache

Le FC Vuache tient son 2^e terrain!

Cette nouvelle surface homologuée 90x55m avec éclairage, pourra accueillir ses nouveaux pensionnaires dès septembre 2024 grâce au financement du SIVU du Vuache. Celui-ci a opté pour une solution écologique, avec un gazon synthétique avec remplissage bois (BrockFILL). Doté depuis 2009 d'un terrain de football en gazon synthétique de 105 x 68 m avec éclairage, le FC Vuache était l'un des seuls clubs à ne pouvoir compter que sur un seul terrain de football. Vu le nombre d'équipes, entre les entraînements et les matchs, ce terrain est utilisé largement au-delà de ses capacités malgré son âge!

30% en 1 an, c'est l'augmentation du nombre de licenciés du club entre 2022 et 2023!

Cette année ce n'est pas moins de 340 licenciés pour la saison 2024/2025, soit une augmentation de 15% supplémentaire. Autant vous dire que ce nouveau terrain arrive au bon moment!

Le FC Vuache tient à remercier grandement ses 6 communes du SIVU, sans lesquels ce projet n'aurait pu aboutir.

Manifestations du Club à venir:

Samedi 15 mars: Choucroute à emporter

Week-end de Pâques: Tournoi international en Espagne. 180 participants!

Pentecôte 2024: Traditionnel tournoi + inauguration du stade

Le Club est en constante évolution et cherche de nouveaux bénévoles!

Alors n'hésitez pas et rejoignez un club familial et festif!

Contact: Médéric Mosteiro / 06 88 01 55 47

Médéric MOSTEIRO
Pour le FC Vuache



● Syndicat Intercommunal du Vuache

2024, une année de transition pour le SIV!

2024 restera comme une année charnière pour le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV), puisqu'elle marque à la fois la **fin de l'animation du site Natura 2000** du «Massif du Mont Vuache», reprise au 1er janvier 2025 par la Région Auvergne Rhône-Alpes, et la **fin du Contrat de Territoire** Espaces Naturels Sensibles (CTENS) «Vuache Champagne Genevois». Ce programme d'actions d'une durée de six ans, porté par le SIV et l'Etat de Genève, a permis de réaliser de très nombreuses actions en faveur du patrimoine naturel, en France comme en Suisse. Il a été soutenu financièrement par le Département de la Haute-Savoie (CD74), le Fonds Electricité Vitale Vert (Suisse) et la société des Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB).

La perspective d'un nouveau Contrat de Territoire 2025/2027 est à l'étude.

Mais 2024 correspond aussi à la mise en place d'un **nouveau Schéma Directeur de la Randonnée**, qui va permettre au territoire de renforcer son offre en matière de promenades et de randonnées, pour les marcheurs, les vététistes et les cavaliers. Le CD74 accompagnera le Pays du Vuache pour le maintien d'un service public de qualité, avec l'entretien du réseau de sentiers existant, le renouvellement du mobilier de balisage, la création de nouveaux parcours, la valorisation des itinéraires, etc.

Pour refermer la page sur cette année un peu atypique, nous vous proposons ici de revenir sur quelques événements qui ont marqué 2024 :

Taille des arbres fruitiers :

La saison de restauration et d'entretien des vergers traditionnels haute-tige du territoire s'est déroulée du **4 au 29 mars**. Elle a été assurée par l'équipe technique spécialisée du Syndicat Mixte du Salève (Fabrice Bovagne, Samuel Bois et Alexis Jeanningros), mise à la disposition du SIV. 115 arbres fruitiers ont été taillés en 2024, dont 60 pommiers et 37 poiriers. En 26 ans d'actions, c'est 2 872 interventions qui ont été réalisées chez 280 propriétaires



Entretien des sentiers balisés :

Les événements météorologiques inhabituels de 2024 (violentes bourrasques de vents, précipitations abondantes, etc.) ont contraint les agents du SIV à intervenir régulièrement sur les chemins pour garantir leur accessibilité: tronçonnage des arbres tombés en travers, débroussaillage de la végétation ligneuse envahissante, fauchage des zones enherbées, etc.



La saison estivale a également été propice à la réalisation d'aménagements plus conséquents: sécurisation de la portion du «Tour du Vuache» située en face du Fort l'Ecluse, réfection du départ du GR «Balcon du Léman» à Chaumont, travaux sur le GR «Saint-Jacques de Compostelle» au Pont du Pissieu (Le Malpas / Chaumont), etc.

Cet automne à Chaumont, une première réunion a permis de faire le bilan des différents équipements et sentiers installés sur la commune depuis 1998, de soulever quelques problématiques (renforcement de la sécurité et du balisage autour du chemin de St-Jacques-de-Compostelle...), de réfléchir à de nouvelles boucles (comme par exemple Chaumont-Minzier) et d'envisager l'aménagement de places de parking pour les voitures. Un comité de pilotage à l'échelle du Pays de Vuache sera constitué début 2025 pour définir les grandes orientations en termes de randonnée pour les dix prochaines années, après avoir consulté toutes les communes du Syndicat Intercommunal du Vuache.

Animations dans les espaces naturels :

Quelques sorties ont été organisées cette année, dont deux sur les communes de Chaumont et Clarafond-Arcine pour permettre à la population de découvrir (gratuitement) les sites gérés par le SIV :

- Le **samedi 6 avril**, Jacques Bordon de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Semine (SEPNS) et Christian Prévost de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ont accompagné une vingtaine de participants pour une sortie «découverte de la floraison printanière sur le Massif du Vuache».



- Le **samedi 18 mai** «Orchidées & compagnie» afin de découvrir la diversité des orchidées et autres plantes remarquables présentent dans les zones humides et les prairies sèches du piémont du Vuache.

Pour les scolaires* :

- Le **24 juin** et le **2 juillet**, l'association de protection de

la Nature «Apollon74» a proposé deux demi-journées d'animations au sein du biotope protégé de la Vigne des Pères (Viry), pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire de la commune.



***Depuis plus de 15 ans, les écoliers découvrent chaque année les sites protégés de Viry**

Gestion des milieux naturels :

De nombreux chantiers participatifs ont été organisés en 2024, en collaboration avec l'association Apollon74 et la Fondation SOMFY: chantiers de débroussaillage pour maintenir les milieux ouverts, chantiers de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, etc. Ce mode de gestion permet d'une part de réaliser les travaux d'entretien à moindre coût, et d'autre part de sensibiliser les bénévoles à la nécessaire intervention du SIV, pour conserver la qualité des milieux naturels gérés. Le 18 juin, 21 personnes sont venues arracher les solidages et les asters de nouvelle Belgique au sein des zones humides du Dauzet à Chaumont.



Aménagement du territoire:

Huit panneaux d'information ont été installés sur le nouvel observatoire de la faune sauvage situé à Cologny (Vulbens). Ceux-ci présentent le Marais de l'Etournel et la diversité des oiseaux et grands mammifères que l'on peut observer dans ce secteur.



Une page qui se tourne, mais un avenir très incertain... point de situation des politiques régionales et départementales:

Le classement du site Natura 2000 du Vuache en site emblématique selon la région Auvergne-Rhône-Alpes ne veut pas dire qu'il a des caractéristiques exceptionnelles (quoique...), mais que la région a décidé (sans concertation) d'être la structure porteuse du site du Vuache et donc le gestionnaire. Pour l'instant les raisons restent encore floues et nous n'avons aucune visibilité sur les objectifs politiques, techniques et financiers de la région pour le massif du Vuache. Mais les objectifs devront de toute manière permettre le maintien ou la restauration de l'état favorable de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire listés aux directives européennes «faune-flore-habitats» et «oiseaux». Pour montrer l'attachement à son patrimoine naturel, la commune de Chaumont a signé une charte Natura 2000, fixant les bonnes pratiques pour gérer au mieux les parcelles communales dans le périmètre N2000. La région devra donc suivre ses recommandations et accompagner la commune au bon état de conservation des milieux. Pour faciliter encore plus la gestion des milieux naturels communaux, une convention d'usage a été signée entre le Syndicat Intercommunal du Vuache et la commune. Elle définit les engagements de chacun, notamment pour l'accomplissement des missions de gestion, de conservation, de sensibilisation, d'études, ainsi

que la recherche et la perception des fonds.

Le schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles est en cours d'élaboration depuis 3 ans, avec de grands changements et des mauvaises nouvelles à rebondissement... Pour rappel, la taxe d'aménagement, ex taxe espaces naturels et sensibles, permet le financement des politiques de protection des espaces naturels sensibles et le fonctionnement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). A chaque nouvelle construction (hors exonération), le département prélève cette taxe de 2,5% maximum pour compenser l'artificialisation des sols et accueillir les populations dans les espaces naturels et ruraux de Haute-Savoie. Depuis 2008 le département aide le SIV, via cette taxe afin de valoriser les espaces naturels sensibles labellisés par le département sur notre territoire, mais aussi pour les étudier, les gérer, les préserver, acquérir certaines parcelles à haute valeur écologique, sans compter les aides d'entretien et création des sentiers de randonnées et l'action de coordination des projets.

A l'époque le département finançait, selon les situations et la qualité remarquable ou ordinaire des milieux, des aides de 60% à 80% en charge de fonctionnement et d'investissement. Dans le cadre de la nouvelle politique Espaces Naturels Sensibles, maintenant Haute-Savoie Nature, les différentes annonces des aides sont passées par toutes les hypothèses jusqu'à 0% de financement sur le fonctionnement (la base des actions du SIV sont du fonctionnement) et 40% sur l'investissement au jour d'aujourd'hui. Bilan, 16 ans (et plus parce que le département aidait déjà le SIV avant l'instauration de la taxe d'aménagement) de bons et loyaux services pour la nature qui disparaissent en quelques années.

Heureusement que nous avons des partenaires privés (ATMB, Fond vert électricité de Genève), l'Etat (fond vert pour la transition écologique), l'Europe (Natura 2000 et MAEC), l'Etat de Genève, la fondation Somfy et les bénévoles qui nous permettent de poursuivre certaines actions, car 2025 sera l'année des grandes inconnues: poursuivre avec le département ou pas, augmenter de quelques centimes les contributions communales, chercher d'autres partenaires, abandonner des actions, licenciements...

Pour plus d'informations: www.pays-du-vuache.fr

Stéphane PATRY, pour le SIV

● Sécurité routière

CCUR et Gendarmerie: Une coopération pour renforcer la sécurité routière

Pour soutenir et renforcer les actions de la gendarmerie en faveur de la sécurité routière, la Communauté de Communes Usses et Rhône (CCUR) a récemment acquis un cinémomètre. Il s'agit d'un appareil destiné à mesurer la vitesse des véhicules, qui sera mis à disposition des gendarmes de la communauté de brigades de Seyssel-Frangy. Cette acquisition marque une nouvelle étape dans la collaboration entre les élus locaux et les forces de l'ordre pour assurer la sécurité sur les routes des 26 communes membres, dont 23 situées en Haute-Savoie et 3 dans le département de l'Ain. Cet équipement permettra aux gendarmes de la communauté de brigades de Seyssel-Frangy d'intensifier leurs contrôles de vitesse dans les communes de Haute-Savoie. En outre, le cinémomètre sera également prêté à la brigade de gendarmerie de Culoz pour effectuer des contrôles dans les trois communes de l'Ain.

De gauche à droite:

- **André-Gilles CHATAGNAT**, Maire de Chaumont et Vice-président au Social Enfance Jeunesse
- **David BANANT**, Maire de Frangy et Vice-président à l'urbanisme
- **Major Tony HÉNON**, Commandant de la communauté de brigade de gendarmerie de Frangy-Seyssel
- **Jean-Yves MÂCHARD**, Maire de Vanzy et Vice-président à la Mobilité/communication
- **Sylvie TARAGON**, Maire de Clarafond-Arcine et Vice-présidente aux finances
- **Paul RANNARD**, Maire de Chêne-en-Semine et Président de la CCUR

- **Gérard LAMBERT**, Maire de Seyssel Haute-Savoie et Vice-président au tourisme
- **Patrick CHAPEL**, Maire de Corbonod et Vice-président aux ressources humaines
- **Jean-Louis MAGNIN**, Maire de Franc lens et Vice-président aux Bâtiments - Services techniques
- **Rémi PONCET**, Maire de Bassy et Vice-président à l'assainissement
- **Emmanuel GEORGES**, Maire de Chilly et Vice-président à l'environnement

Sébastien ALCAIX
DGS de la CCUR



Accompagnement des collectivités sur les économies d'eau

L'année 2024, caractérisée par une pluviométrie abondante, a apporté un certain répit en ce qui concerne les problèmes de quantité d'eau. Un seul épisode nécessitant une vigilance particulière a été observé durant la période estivale. Malgré cette année exceptionnellement riche en eau, le Syr'Usses s'est engagé pour promouvoir les économies d'eau face aux défis croissants de la gestion de la ressource, aggravée par les sécheresses récurrentes et les pressions anthropiques. Pour préserver la ressource, le Syr'Usses met en œuvre des actions ciblées à destination des collectivités et des particuliers. Pour soutenir et accompagner les collectivités territoriales, le Syr'Usses réalisera un état des lieux des installations sanitaires et autres équipements en lien avec l'eau afin d'identifier les besoins prioritaires. Le Syndicat procédera ensuite à un bilan des bâtiments, des pratiques et des consommations d'eau et accompagnera les collectivités dans l'installation de dispositifs hydroéconomiques adaptés pour optimiser l'utilisation de l'eau. Parallèlement, le Syr'Usses engage la sensibilisation des habitants du bassin versant en organisant des ateliers sur les économies d'eau à réaliser dans les jardins et en proposant une aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie. Les dates des ateliers seront annoncées début d'année 2025.



Exposition photographique itinérante « Ici coulait une rivière, les Usses »

Une exposition itinérante de photographies « Ici coulait une rivière, les Usses » a été présentée par M. Sylvain LEURENT, auteur-photographe et le Syr'Usses, du 28 juin au 10 octobre 2024 dans cinq communes du bassin versant des Usses, afin de sensibiliser le grand public à la rareté de notre ressource en eau et à la préservation de la rivière Les Usses.

L'initiative de sensibilisation par la photographie s'est avérée fructueuse. La collaboration étroite avec M.Sylvain LEURENT s'est révélée particulièrement efficace, permettant une synergie entre ses recherches et l'expertise de l'équipe. La beauté de l'exposition a été largement saluée, avec des retours extrêmement positifs de la part des visiteurs qui ont été touchés par la qualité et l'impact des photographies présentées. L'itinérance dans 5 communes différentes, Seyssel Haute-Savoie, Cruseilles, La Balme de Sillingy, Jonzier-Épagny et Frangy a permis une diffusion plus large de l'exposition, touchant ainsi un public diversifié et plus étendu géographiquement.

Le Syndicat a l'intention de prolonger la vie de l'exposition en mettant les photographies à disposition de tous les établissements et associations intéressés, à commencer par le Crédit Agricole des Savoie, principal financeur de ce projet. Le Syr'Usses remercie également l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Les Fermiers Savoyards, la société Pochat ainsi que l'AAPPMA Annecy Rivières pour leurs soutiens financiers, et toutes les communes partenaires qui ont bien voulu accueillir l'exposition.

Si vous êtes intéressés pour diffuser l'exposition, n'hésitez pas à contacter le Syndicat à l'adresse contact@rivieres-usses.com !



Crue décennale sur le bassin versant des Usses

Le débit des Usses et de ses affluents a atteint 131 m³/s le mardi 8 octobre, marquant un niveau de crue décennale. Cela signifie qu'il y a une probabilité sur dix qu'une telle crue survienne chaque année. Une crue d'une telle ampleur n'avait pas été observée sur le bassin versant des Usses depuis 2002 (142 m³/s) et 1997 (148 m³/s -limite crue vingtennale).

Pour mettre les choses en perspective, le débit de la rivière était de 1,3 m³/s le 7 octobre à 21h. Suite à des précipitations constantes mais de faible intensité sur une longue période, le niveau d'eau a augmenté graduellement pendant 17 heures, atteignant un maximum de 131 m³/s. Cette montée progressive des eaux a permis d'éviter des dommages significatifs, aucun dégât majeur n'ayant été signalé ou observé. Le 9 octobre à 14h, le débit était redescendu à 12 m³/s, marquant la fin de cet épisode de crue.

L'équipe du Syr'Usses



Pont Roudil (Vanzy)



Pont noir (Cercier et Copponex)

● La clé des Usses

La Clé des Usses se réjouit de voir cette année 2024 s'achever avec la confiance renouvelée de ses partenaires, la communauté de communes Usses et Rhône avec la signature d'une convention de partenariat pour les six prochaines années, le Département de la Haute-Savoie, et nos différents soutiens.

Ces partenariats bénéficieront aux 160 élèves que nous accueillons cette année, ainsi qu'à tous ceux qui souhaiteront nous rejoindre!

2024 fut également riche en festivités, collaborations et actions d'éducation artistique et culturelle «hors les murs»: nous avons inclus les ateliers musique adaptée à notre semaine «portes ouvertes», et avons ainsi organisé une représentation publique des groupes «Karabistouille» et «Les Grenades Acidulées», pour les élèves de l'ULIS et d'une classe de CE2 de l'école de Frangy/Musièges.

Les musiciens de ces deux groupes, résidents de La Ferme des Roches à Chaumont, sont tous porteurs de troubles du spectre autistique. Ils viennent chaque semaine à l'école de musique accompagnés de leurs éducateurs, depuis plusieurs années pour certains.

Ce premier concert pour un public extérieur a été riche en émotions pour les musiciens sur scène, pour les professionnels, mais également pour les élèves qui ont été particulièrement attentifs, et participatifs!

Nous nous réjouissons de ce partenariat de longue durée avec la Ferme des Roches, qui permet à ces jeunes une vraie évolution dans leur pratique musicale.

Cette année, c'est une chorale avec l'ADMR et des résidents de l'EPHAD du Val des Usses qui voit le jour... mais chut, nous vous en dirons plus très prochainement!

Du côté de nos élèves, en plus de la programmation interne à notre établissement, nos musiciens en herbe ont profité des stages organisés par l'Harmonie l'Echo des Usses, et ont participé au défilé du festival au mois de juin.

Les comédiens de l'atelier théâtre nous ont offert de magnifiques spectacles le dimanche 9 juin, après nous en avoir donné l'eau à la bouche avec quelques extraits lors de la journée Lez'Arts des Usses fin mai... finement joué, les artistes!

Cette année 2025 sera de nouveau rythmée par de nombreux événements, notamment un bal folk pour les 40 ans de l'école - qui aura lieu le 16 février prochain à la salle des fêtes de Seyssel, ainsi que la journée Lez'Arts des Usses le 24 mai à la salle Métendier de Frangy.

Nous vous attendons nombreux pour ces événements festifs et conviviaux, qui seront animés par nos élèves et des groupes professionnels invités pour l'occasion.

Le calendrier des événements est consultable sur notre site internet, et pour plus de renseignements: contact@cle-des-usses.fr ou 07 82 84 31 06



L'équipe «La clé des Usses»



Déchetterie et tri sélectif 09

● Sivalor

LA FIN DES ERREURS DE TRI, JE DIS OUI!

Les erreurs de tri, même minimes, peuvent avoir des conséquences sur les employés et les machines. **Les piles et les batteries se retrouvent trop souvent dans le tri sélectif alors que leur place est à la déchèterie, ou dans les bacs de collecte à l'entrée des magasins.**

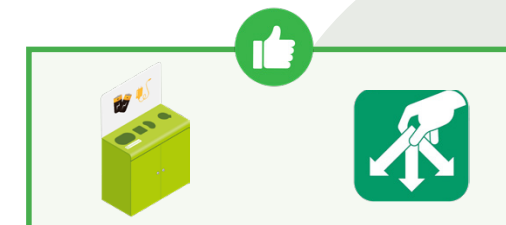


Certaines contiennent du lithium, **un élément très inflammable qui peut s'enflammer au contact de l'air.** En France, on dénombre **1 départ de feu par mois sur les centres de tri, et le SIVALOR connaît 1 départ de feu par semaine dans la fosse de l'Unité de Valorisation Énergétique.** Les piles et batteries mal triées sont sans doute à l'origine des sinistres dévastateurs qui ont frappé le centre de tri Excoffier Recyclage à Chêne-en-Semine et le centre de recyclage Demain Environnement à Lons-le-Saunier.

Notre conseil: utiliser l'application Guide du Tri de CITEO pour connaître facilement la consigne de tri correspondant à chaque déchet.

Malgré ces sinistres, le tri continue!

Des solutions alternatives ont été trouvées avec d'autres centres de tri.



Une erreur de tri peut entraîner:

- **Un surcoût financier** car le déchet passe sur la chaîne de tri des emballages puis doit être redirigé vers la bonne filière de traitement, et est donc **doublement facturé.**
- **Une perte économique et environnementale** lorsqu'il souille le papier et le plastique qui l'entourent, les rendant **impropres à la réutilisation** et contraints de finir à l'incinérateur.
- **Un risque physique majeur pour les agents et les machines** des chaînes de tri.



sivalor
AIN ■ HAUTE-SAVOIE

Syndicat Intercommunal de VALORisation

ON VOUS GUIDE SUR LES CONSIGNES DE TRI

Le SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation, vous encourage à trier au quotidien, peu importe l'endroit. Il n'est cependant pas évident de savoir où se trie chaque déchet, en particulier avec la simplification récente des consignes de tri. Voici un récapitulatif pour vous aider :

Tous les emballages et les papiers CONTENANT JAUNE



Tous les emballages en verre CONTENEUR VERT



Toutes les ordures ménagères (essie-tout, objets en plastique, vaisselle cassée...) POUBELLE GRISE



Tous les bio-déchets (herbe, feuilles, épluchures, sachets de thé, filtres à café, pain, coquilles d'œufs...) COMPOST



Les gros cartons, les petits électroménagers, les piles, les batteries et les ampoules : DÉCHÈTERIE



Qu'est-ce qu'un emballage ? Un emballage couvre et protège, transporte, et informe le consommateur.

Notre conseil : téléchargez l'application Guide du Tri de CITEO pour connaître facilement la consigne de tri correspondant à chaque déchet, où que vous soyez.

sivalor
AIN ■ HAUTE-SAVOIE
Syndicat Intercommunal de VALORisation

État civil 2024 10

Naissances

21 Septembre 2023
11 Janvier
05 Mars
16 Mars

Léandre RICCI
Helena CAIADO AGUIAR
Manoé STORY
Logan RICHARD



Mariages

13 Juillet
30 Août

LEURENT Sylvain et HAMMOND Kalima
MARAIS Antoine et SCHWEYER Sarah



Décès

28 Janvier
23 Mai
21 Septembre

Henri CHATAGNAT, 94 ans
Gérard KJOLNER, 85 ans
Edit KJOLNER, 91 ans



● Don du sang



Don du sang 2025

62 place de l'église 74270 Musièges

Mardi 18 février 2025

Mardi 29 avril 2025

Mardi 24 juin 2025

Jeudi 21 août 2025

Jeudi 23 octobre 2025

Jeudi 18 décembre 2025



● Nouveau personnel de mairie

Suite au départ pour démission de Mme Véronique GAILLARD en février dernier, le poste du service urbanisme était resté vacant.

Mme Blandine BARLOG est en poste depuis le 15 octobre en qualité d'assistante administrative en charge de l'urbanisme essentiellement. Blandine est un agent contractuel, employée également à la mairie de Vers. Elle effectue 10 heures hebdomadaires au côté de Sylvie COSTA, secrétaire générale de mairie en poste depuis vingt ans cette année.

Toute l'équipe municipale ainsi que le personnel de mairie souhaitent « la bienvenue » à Blandine au sein des nouveaux locaux de la mairie !

L'équipe municipale



● Oyé Oyé

En janvier 2022, vous avez reçu un prospectus vous informant que la mairie avait choisi l'application Oyé Oyé pour diffuser les informations et événements auprès des habitants.

Aujourd'hui, ceci nous permet de limiter les prospectus dans vos boîtes aux lettres (sauf lorsqu'il y a un coupon réponse ou bon de réservation).

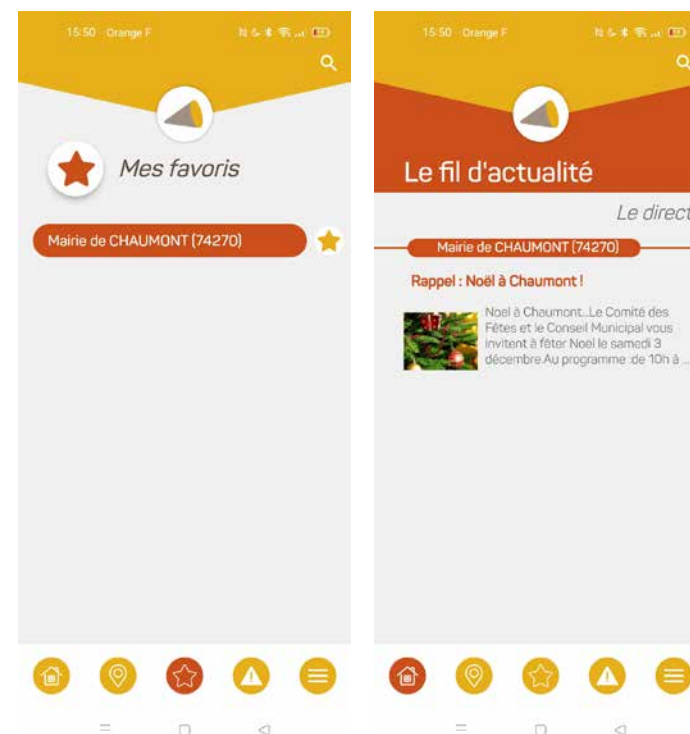
Nous vous invitons à la télécharger depuis l'App Store (pour les appareils Apple) ou Play Store (appareils Android). Puis sélectionner la mairie de Chaumont sans oublier de la mettre en favoris. **Ceci vous permet de recevoir les notifications lorsqu'une nouvelle publication est mise en ligne. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous le signaler et nous serons là pour vous aider.**

Actuellement, il existe 5 canaux de diffusion des informations :

- Le site internet
- La page Facebook
- Oyé Oyé
- La gazette de Voisins Vigilants et Solidaires (pensez à vous y inscrire)
- Les panneaux d'affichage

Noémie MERLET

3^e Adjointe en charge de la communication



● Recensement frontaliers

Chaque année depuis 1973, le Département de la Haute-Savoie doit procéder à la répartition de la contribution financière genevoise (CFG).

Cette répartition est calculée proportionnellement au nombre de frontaliers habitant les communes du département et travaillant dans le canton de Genève. Le Département reçoit du canton de Genève une dotation, au titre de la Compensation Financière Genevoise, pour toute personne travaillant dans le canton de Genève et résidant sur la commune.

Le Conseil Départemental reverse une compensation aux communes, proportionnellement à leur nombre de frontaliers. Cette aide financière permet aux communes d'améliorer le service à la population.

Il est donc important pour la commune de connaître le nombre de personnes, de toutes nationalités, travaillant dans le canton de Genève et résidant à Chaumont.

Sont reconnus comme frontaliers :

- Les travailleurs français frontaliers ayant une carte de travail domiciliés à Chaumont, titulaires d'un permis G, pour lesquels le Département connaît leur nombre et leur répartition dans les communes grâce à la liste transmise par l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM)
- Les travailleurs suisses domiciliés à Chaumont et les travailleurs ayant la double nationalité (suisse et français) domiciliés aussi à Chaumont pour lesquels le Département doit procéder à son propre recensement
- Les travailleurs de l'Union Européenne domiciliés à Chaumont

Si vous travaillez en Suisse récemment, nous vous invitons à vous faire connaître au secrétariat de la mairie et de vous référencer à l'OCPM (Office cantonal de la population et des migrations se situant route de Chancy 88, 1213 Onex, Suisse) si vous n'avez pas encore effectué cette démarche.



Sylvie COSTA
Secrétaire générale de mairie

● Frelon asiatique



Lutte contre le frelon asiatique (*vespa velutina*)

Cette année, plusieurs nids de frelons asiatiques ont été détruits par des désinsectiseurs professionnels sur la commune de Chaumont.

L'apiculture est directement exposée au frelon asiatique, et les apiculteurs se battent depuis des années pour vaincre la prédation sur leurs ruchers. Il est nécessaire de sensibiliser la population pour nous aider à contrôler cette espèce.



Au printemps, les femelles, fondatrices, émergent de leur hibernation et entament la phase critique d'initiation des nids primaires durant laquelle chaque femelle fécondée peut fonder une nouvelle colonie. Le but, est de les capturer dans des pièges à frelons au printemps.



Au fur et à mesure que leur population augmente, elles construisent un nid secondaire. Les nids peuvent se trouver dans des arbres, des haies, des ronciers ou des bâtiments.

Dès que l'on découvre un nid, il faut le déclarer sur le site : frelonsasiatiques.fr

Alors, promeneurs, randonneurs, jardiniers, agriculteurs, propriétaires, locataires, en maisons, en appartements... soyez sensible à ce fléau qui dure depuis 2004, en très forte recrudescence en AURA depuis ces dernières années. Plus on sera nombreux à piéger au printemps, moins de nids, on découvrira.

CE N'EST PLUS LE PROBLEME DE CHAQUE APICULTEUR, MAIS LE PROBLEME DE CHAQUE CITOYEN

Patrick RICHARD
Apiculteur

● 5. Arrêtons de brûler!

DES RISQUES AVÉRÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE ET UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE DES CITOYENS.



L'ENTRETIEN DU JARDIN

Il génère en moyenne **160 kilos** de déchets verts par personne et par an en France.

Parmi eux, **830 000 tonnes** de déchets verts sont encore malheureusement brûlés chaque année (Source : ADEME).



EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE PARTICULES FINES



50 kg

de végétaux brûlés à l'air libre (environ 5 sacs de 60 litres de déchets verts)

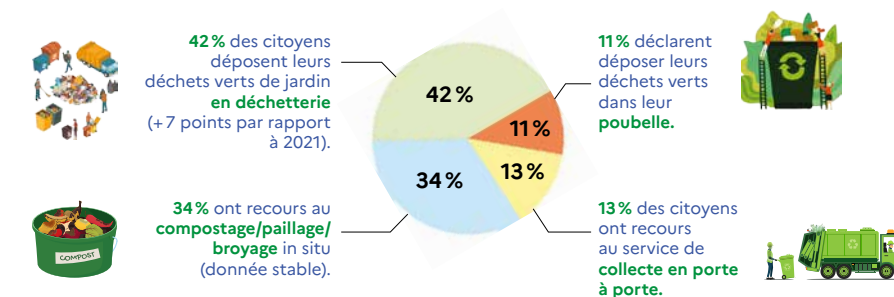


23 000 km parcourus par une voiture essence et diesel récente en circulation urbaine

(Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes).

UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE

Si on estime que 15% des personnes possédant un jardin enfreignent encore la loi, il semble que les pratiques de gestion des déchets verts évoluent positivement. En 2022, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, les modes de gestion des déchets verts se répartissent de la façon suivante :



(Source : baromètre de l'ADEME)

QUELS EFFETS SUR LA SANTÉ ?

La pollution atmosphérique cause **40.000 décès prématurés** en France par an (60 000 pour le tabac) soit **huit mois d'espérance de vie** en moins par habitant.



De **nombreuses pathologies** sont liées à une qualité de l'air dégradée : asthme, allergies, diabète de type II, maladies cardiovasculaires, cancer du poumon.

On suspecte également la qualité de l'air dégradée comme responsable de cancers du sein et maladies neuro-dégénératives (Source : Santé Publique France).



● INSEE

La population Chaumontoise totale en vigueur au 01/01/2024: **527 habitants**.

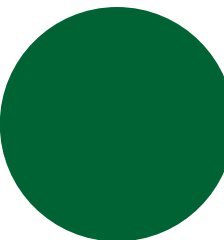
● Conciliation de justice

Le recours à la conciliation peut permettre de trouver une solution amiable aux:
La conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.



Le conciliateur de justice Monsieur Claude COGNAT a été nommé par Madame la Première Présidente de la Cour d'Appel de Chambéry, sur proposition du magistrat coordonnateur et après avis du procureur général. C'est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole.

Il vous accueillera dans le bureau de France Services de La Poste à Frangy soit le mardi de 14 h à 17 h, soit le jeudi de 14 h à 17 h. lors d'un entretien confidentiel **uniquement sur rendez-vous** en contactant le 04 38 80 27 07 ou vous en vous adressant au guichet de la Poste de Frangy.



● France service

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique: À Frangy, les agents France services vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

En association avec la CPAM, la CAF, la CARSAT, la MSA, pôle emploi, le groupe La Poste et les services de la préfecture, des finances publiques et de la justice, ces sites permettent à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour :

- orienter vers le bon interlocuteur, d'obtenir des informations sur des droits et des prestations
- accompagner pour une démarche en ligne ou pour l'utilisation d'internet
- donner accès à du matériel informatique
- accompagner dans ses démarches administratives, pour la constitution de dossiers notamment
- mettre en relation avec un organisme partenaire, pour la prise de rendez-vous et bientôt pour un entretien en visioconférence.



● Infos pratiques

MAIRIE

- Tél: 04 50 44 73 01
- Courriel: mairie@chaumont-74.fr
- Site: www.chaumont-74.fr
- Ouverture du secrétariat
 - Mardi 9h00 à 12h00
 - 13h30 à 17h00
 - Jeudi 9h00 à 12h00
 - 13h30 à 19h00
- Permanences du maire et des adjoints
 - Jeudi 17h30 à 20h00

Nous vous rappelons que pour toute question ou suggestion concernant la gestion de la commune au sens large, Monsieur le Maire et ses adjoints sont à votre disposition lors des permanences en mairie, le jeudi soir, de préférence sur rendez-vous.

- Communication des habitants avec le conseil municipal
 - Boîte aux lettres Mairie
 - ou à l'adresse suivante
 - 1 rue François-Antoine Curtet 74270 Chaumont (signez impérativement vos requêtes)
- Réservation salles Espérance, tables et bancs
 - S'adresser en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat (Le formulaire de location de salle est disponible sur le site internet www.chaumont-74.fr).

Recensement militaire

Les jeunes hommes et jeunes filles doivent se faire recenser à 16 ans, dans le mois de leur anniversaire. Se présenter en mairie muni de sa carte nationale d'identité et du livret de famille des parents. Une attestation de recensement sera remise. Nous rappelons que cette démarche est obligatoire et que de nombreuses administrations demandent un justificatif du recensement lors des examens scolaires ou lors passage du permis de conduire.

Stationnement

Vu la configuration du village et des hameaux, il est demandé aux habitants de privilégier le stationnement sur leur propriété, ou, à défaut, il est conseillé d'utiliser les places de parking. Cette démarche laisserait plus de place aux piétons, à la circulation et faciliterait le déneigement en hiver.

Bibliothèque

- Horaires d'ouverture:
- samedi de 10h00 à 12h00
 - mercredi de 17h30 à 19h30

URGENCES

- Gendarmerie 17
- Centre de secours n°13 18
- Urgences médicales 15 *permanence Frangy*
- Localisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) **situé devant la porte de la mairie**
- Localisation des extincteurs publics:
 - Le Malpas** Maison Balleydier
 - Gérard Steiner (*garage à droite du bassin*)
 - St-Jean** Maison Gaillard
 - Les Roches** Ferme du Pré Luison
 - Thiollaz** La Ferme
 - Chef-Lieu** Monique Chaumontet
 - Sous la Ville** Pierre Girod
 - Corbouilloux** Jean-Marie Barbier
 - Chaumontet** Gérard Honczaruk
 - Loblaz** Ferme GAEC de Loblaz

Nouveaux arrivants

Nous rappelons à toute personne nouvellement domiciliée sur la commune qu'elle est invitée à se présenter au secrétariat de la mairie munie de ses papiers d'identité. Cette démarche permet de pouvoir recenser tous les nouveaux habitants et de pouvoir renseigner la Poste, les livreurs, les services administratifs, ...

Nuisances

Arrêtés préfectoraux:

Sonores: Les bruits excessifs constituent une nuisance qui peut porter atteinte à la santé et à la tranquillité publique. Il appartient au maire d'assurer l'ordre public. En conséquence:

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que:

- les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Feux: Les feux sont interdits sur la commune.
Arrêté n°DDT-2023-0915 du 4/7/2023

Divagation des chiens

Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens de la commune qu'il est expressément défendu de laisser son chien divaguer sur le domaine public, dans les champs et les bois: l'arrêté du Maire exécutoire du 3 Février 2003 est consultable sur le site internet de la commune et est affiché sur les panneaux communaux.

Calendrier 2025

www.vacances-scolaires-education.fr

ZONE A

Académies de Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble,
Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B

Académies d'Aix-Marseille, Amiens,
Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice,
Normandie, Orléans-Tours, Reims,
Rennes, Strasbourg

ZONE C

Académies de Créteil, Montpellier,
Paris, Toulouse, Versailles

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
MER 1	SAM 1	SAM 1	MAR 1	JEU 1	DIM 1	MAR 1	VEN 1	LUN 1 Rentrée	MER 1 40	SAM 1	LUN 1
JEU 2 01	DIM 2	DIM 2	MER 2	VEN 2	LUN 2	MER 2 27	SAM 2	MAR 2	JEU 2	DIM 2	MAR 2
VEN 3	LUN 3	LUN 3	JEU 3 14	SAM 3	MAR 3	JEU 3	DIM 3	MER 3	VEN 3	LUN 3	MER 3
SAM 4	MAR 4	MAR 4	VEN 4	DIM 4	MER 4 23	VEN 4	LUN 4	JEU 4 36	SAM 4	MAR 4	JEU 4 49
DIM 5	MER 5 06	MER 5 10	SAM 5	LUN 5	JEU 5	SAM 5	MAR 5	VEN 5	DIM 5	MER 5 45	VEN 5
LUN 6	JEU 6	JEU 6	DIM 6	MAR 6 19	VEN 6	DIM 6	MER 6 32	SAM 6	LUN 6	JEU 6 45	SAM 6
MAR 7	VEN 7	VEN 7	LUN 7	MER 7	SAM 7	LUN 7	JEU 7	DIM 7	MAR 7	VEN 7	DIM 7
MER 8 02	SAM 8	SAM 8	MAR 8	JEU 8	DIM 8	MAR 8	VEN 8	LUN 8	MER 8	SAM 8	LUN 8
JEU 9	DIM 9	DIM 9	MER 9 15	VEN 9	LUN 9	MER 9 28	SAM 9	MAR 9	JEU 9 41	DIM 9	MAR 9
VEN 10	LUN 10	LUN 10	JEU 10	SAM 10	MAR 10	JEU 10 28	DIM 10	MER 10 37	VEN 10	LUN 10	MER 10 50
SAM 11	MAR 11	MAR 11	VEN 11	DIM 11	MER 11 24	VEN 11	LUN 11	JEU 11 37	SAM 11	MAR 11	JEU 11 50
DIM 12	MER 12 07	MER 12 11	SAM 12	LUN 12	JEU 12	SAM 12	MAR 12	VEN 12	DIM 12	MER 12 46	VEN 12
LUN 13	JEU 13	JEU 13	DIM 13	MAR 13	VEN 13	DIM 13	MER 13	SAM 13	LUN 13	JEU 13 46	SAM 13
MAR 14	VEN 14	VEN 14	MAR 14	MER 14 20	SAM 14	LUN 14	JEU 14 33	DIM 14	MAR 14	VEN 14	DIM 14
MER 15 03	SAM 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15	DIM 15	MAR 15	VEN 15	LUN 15	MER 15 42	SAM 15	LUN 15
JEU 16	DIM 16	DIM 16	MER 16 16	VEN 16	LUN 16	MER 16 29	SAM 16	MAR 16	JEU 16 42	DIM 16	MAR 16
VEN 17	LUN 17	LUN 17	JEU 17	SAM 17	MAR 17	JEU 17	DIM 17	MER 17 38	VEN 17	LUN 17	MER 17 51
SAM 18	MAR 18	MAR 18	VEN 18	DIM 18	MER 18 25	VEN 18	LUN 18	JEU 18	SAM 18	MAR 18	JEU 18
DIM 19	MER 19 08	MER 19 12	LUN 19	LUN 19	JEU 19	SAM 19	MAR 19	VEN 19	DIM 19	MER 19 47	VEN 19
LUN 20	JEU 20	JEU 20	DIM 20	MAR 20	VEN 20	DIM 20	MER 20 34	SAM 20	LUN 20	JEU 20 47	SAM 20
MAR 21	VEN 21	VEN 21	LUN 21	MER 21 21	SAM 21	LUN 21	JEU 21	DIM 21	MAR 21	VEN 21	DIM 21
MER 22 04	SAM 22	SAM 22	MAR 22	JEU 22	DIM 22	MAR 22	VEN 22	LUN 22	MER 22 43	SAM 22	LUN 22
JEU 23	DIM 23	DIM 23	MER 23 17	VEN 23	LUN 23	MER 23 30	SAM 23	MAR 23	JEU 23 43	DIM 23	MAR 23
VEN 24	LUN 24	LUN 24	JEU 24	SAM 24	MAR 24	JEU 24	DIM 24	MER 24 39	VEN 24	LUN 24	MER 24 52
SAM 25	MAR 25	MAR 25	VEN 25	DIM 25	MER 25 26	VEN 25	LUN 25	JEU 25	SAM 25	MAR 25	JEU 25
DIM 26	MER 26 09	MER 26 13	SAM 26	LUN 26	JEU 26	SAM 26	MAR 26	VEN 26	DIM 26	MER 26 48	VEN 26
LUN 27	JEU 27	JEU 27	DIM 27	MAR 27 22	VEN 27	DIM 27	MER 27 35	SAM 27	LUN 27	JEU 27 48	SAM 27
MAR 28	VEN 28	VEN 28	LUN 28	MER 28	SAM 28	LUN 28	JEU 28	DIM 28	MAR 28	VEN 28	DIM 28
MER 29 05		SAM 29	MAR 29	JEU 29	DIM 29	MAR 29	VEN 29	LUN 29	MER 29 44	SAM 29	LUN 29
JEU 30		DIM 30	VEN 30	MER 30	LUN 30	MER 30	SAM 30	MAR 30	JEU 30	DIM 30	MAR 30
VEN 31		LUN 31		SAM 31		JEU 31	DIM 31		VEN 31		MER 31

Calendrier 2025 avec les numéros de semaines, les jours fériés et les vacances scolaires

Jours fériés	Jour de l'An	Lundi de Pâques	Fête du travail	Victoire 1945	Ascension	Lundi de Pentecôte	Fête nationale	Assomption	La Toussaint	Armistice 1918	Noël
2025	1er janvier 2025	21 avril 2025	1er mai 2025	8 mai 2025	29 mai 2025	9 juin 2025	14 juillet 2025	15 août 2025	1er novembre 2025	11 novembre 2025	25 décembre 2025